

LES PARCOURS SCOLAIRES ET LES RÉSULTATS

- 28 La scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans
- 29 Le retard scolaire dans le second degré
- 30 Les compétences du socle commun en début de sixième
- 31 L'orientation en fin de troisième
- 32 La réussite aux examens
- 33 L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième
- 34 Les jeunes en difficulté de lecture : focus sur la génération de jeunes nés en 1992
- 35 Les poursuites d'études des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur
- 36 Les nouveaux bacheliers dans les principales filières de l'enseignement supérieur
- 37 L'insertion professionnelle des sortants de lycée sept mois après leur sortie
- 38 L'insertion des sortants d'apprentissage sept mois après leur sortie
- 39 Les jeunes sans diplôme

LA SCOLARISATION DES JEUNES DE 16 À 25 ANS

Moins d'écart entre les académies dans le secondaire que dans le supérieur

En 2014, le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans¹ varie de 35,4 % dans l'académie de Guyane à 59 % dans celle de Lyon. Dans l'enseignement secondaire, il s'échelonne de 22,6 % pour la région Île-de-France² à 33,8 % pour la Martinique, soit 11 points d'écart ▶ **28.1**. Un tiers des académies ont un taux inférieur à 26 %. Dans l'enseignement supérieur, le taux de scolarisation parmi les jeunes de 16 à 25 ans présente un écart de 29 points ▶ **28.2**. Le plus faible taux se constate dans quatre DOM, Guyane (6,9%), La Réunion (15,2%), Guadeloupe (15,6%), Martinique (17,2 %) et en Corse (14 %) pour la métropole. À l'opposé, trois académies ont un taux supérieur à 30 % : Lyon (35,6 %), l'Île-de-France (32,8 %) et Toulouse (30,9 %). Cela traduit traditionnellement l'attractivité de leurs formations dans le supérieur.

Au niveau national, le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans est de 52,1 % réparti pratiquement pour moitié entre le secondaire et le supérieur avec un très léger avantage pour ce dernier (26,6 % contre 25,5 %). Seules les académies de Rennes, Nancy-Metz, Montpellier et Bordeaux sont dans cette configuration, scolarisant presque autant dans le secondaire que dans le supérieur. Sept académies ont une proportion de jeunes de 16 à 25 ans plus scolarisée dans le supérieur que dans le secondaire : Lille, Strasbourg, Toulouse, Île-de-France et Lyon, avec un écart de presque 2 points pour la première à 12 points pour Lyon.

Le fort taux de scolarisation dans le supérieur en Île-de-France, à Lyon et à Toulouse, s'explique en partie par le nombre important de jeunes qui viennent d'autres régions pour suivre des études supérieures.

Dans les autres académies, les jeunes scolarisés le sont davantage dans le secondaire que dans le supérieur avec un écart variant de 1 point pour Aix-Marseille à 21 points en Guyane.

Hausse modérée du taux de scolarisation dans la plupart des académies

De 2005 à 2014, le nombre de jeunes de 16 à 25 ans scolarisés baisse de 2,2 % alors que la population de cette tranche d'âge diminue de 5,6 %. Le taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans passe de 50,3 % à 52,1 % pour la France entière, soit une hausse de 1,8 point. Cette hausse provient essentiellement de l'enseignement supérieur avec 12,5 % de jeunes de 16 à 25 ans scolarisés en plus dans le secondaire. Le taux de scolarisation dans le supérieur augmente de 4,3 points alors qu'il diminue de 2,5 points dans le secondaire. Cette évolution s'explique, notamment, par des parcours plus rapides dans le secondaire avec la baisse des redoublements et par l'augmentation du taux de réussite au baccalauréat.

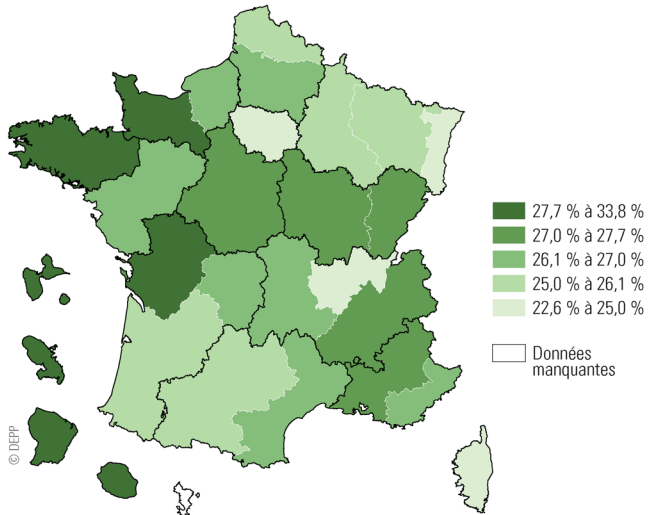
Dans l'enseignement secondaire, le taux de scolarisation baisse dans toutes les académies ▶ **28.3**. La baisse est comprise entre 6,8 points à la Martinique et 0,2 point en Guyane. Elle est liée à une diminution des effectifs des jeunes de 16 à 25 ans scolarisés dans le secondaire dans toutes les académies, sauf en Guyane où ils augmentent de 18,7 points, alors que la population des 16 à 25 ans croît de 19,7 points.

Dans l'enseignement supérieur, toutes les académies connaissent une augmentation de leur taux de scolarisation ▶ **28.4**. Cette hausse est comprise entre 1,3 point pour la Corse et 6,4 points pour Lyon. Pour cette dernière académie, la variation entre 2005 et 2014 résulte d'une nette augmentation du nombre d'étudiants (6,7 %) et d'une stagnation de la population des 16 à 25 ans (- 0,1 %).

1. Il s'agit de l'âge révolu au 31 décembre de l'année de la rentrée scolaire. Il est calculé par différence entre l'année de rentrée et l'année de naissance.

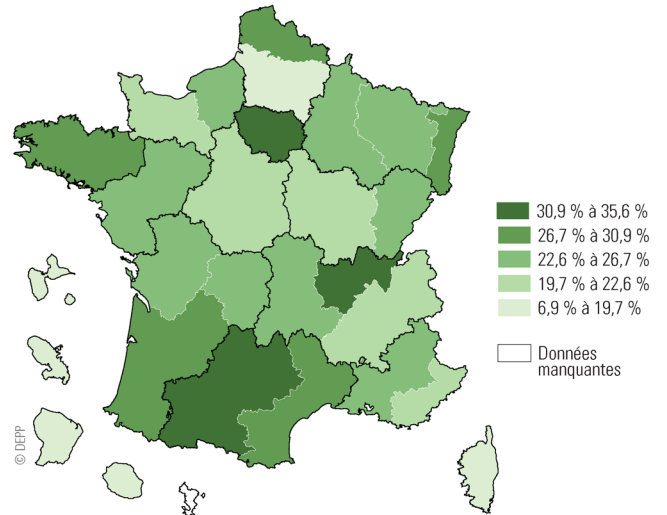
2. Pour les académies de Paris, Créteil et Versailles, les taux de scolarisation sont présentés au niveau de la région du fait qu'un nombre important de jeunes de 16-25 ans étudient sur Paris alors qu'ils résident sur des communes de la région Île-de-France autres que la capitale.

►28.1 Taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans dans l'enseignement secondaire – En 2014



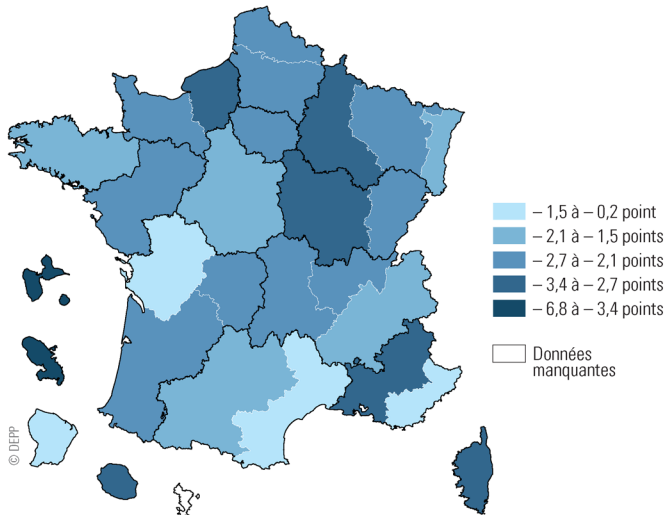
Valeur unique pour la région académique d'Île-de-France
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 25,5 %

►28.2 Taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans dans l'enseignement supérieur – En 2014



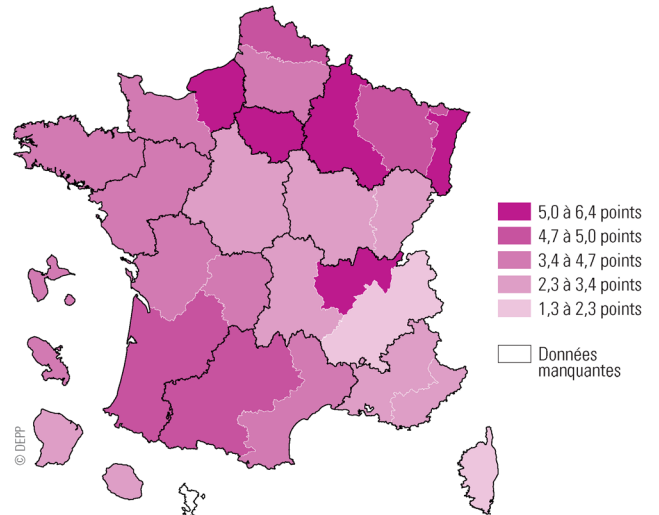
Valeur unique pour la région académique d'Île-de-France
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 26,6 %

►28.3 Évolution des taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans dans l'enseignement secondaire – Entre 2005 et 2014



Valeur unique pour la région académique d'Île-de-France
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : -2,5 points

►28.4 Évolution des taux de scolarisation des jeunes de 16 à 25 ans dans l'enseignement supérieur – Entre 2005 et 2014



Valeur unique pour la région académique d'Île-de-France
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 4,3 points

Sources des cartes 28.1 à 28.4 : calculs DEPP à partir des systèmes d'information et enquêtes statistiques du MENESR-DEPP et MENESR-DGESIP-DGRI-SIES, 2014 ; formation d'ingénieurs en partenariat (FIP, ex-NFI), données de 2013-2014 ; statistiques communiquées par le ministère en charge de l'agriculture (2014-2015) et par le ministère en charge de la santé (2013-2014) ; Insee-traitements DEPP pour les effectifs de population.

LE RETARD SCOLAIRE DANS LE SECOND DEGRÉ

Le retard au collège diminue plus rapidement en Normandie et dans les DOM

À la rentrée 2016, 79 200 élèves sont entrés en sixième avec au moins un an de retard sur un total de 731 300 entrants, soit 10 %. Le retard à ce niveau est moindre dans la plupart des académies de la façade ouest de la France, mais reste plus élevé dans les académies du Nord, du Centre et du Sud-Est, comme dans celles de Corse (12 %), de Lille (11 %) et d'outre-mer ▶ 29.1.

Cette proportion diminue régulièrement depuis dix ans, elle est inférieure de 6,9 points à celle de la rentrée 2006 ▶ 29.2. Cette tendance à la baisse reflète les politiques éducatives visant à limiter les redoublements pendant la scolarité élémentaire. Le retard a baissé plus fortement (plus de 8 points) dans les académies métropolitaines de Caen, de Reims et de Rouen mais également dans les départements d'outre-mer où il reste malgré tout plus élevé que la moyenne nationale. À l'inverse, l'académie de Corse a vu son retard baisser de 4,5 points.

Un taux de retard à l'entrée en seconde générale et technologique en forte baisse en Île-de-France et dans les DOM

En 2016, près de 9 % des élèves entrant en seconde générale et technologique (GT) ont au moins un an de retard. Les académies de Rennes et de Bordeaux se caractérisent par un taux de retard à l'entrée en seconde GT plus faible que la moyenne ▶ 29.3. Dans les académies de Créteil et des DOM (hors Réunion), les entrants au lycée GT sont plus souvent en retard.

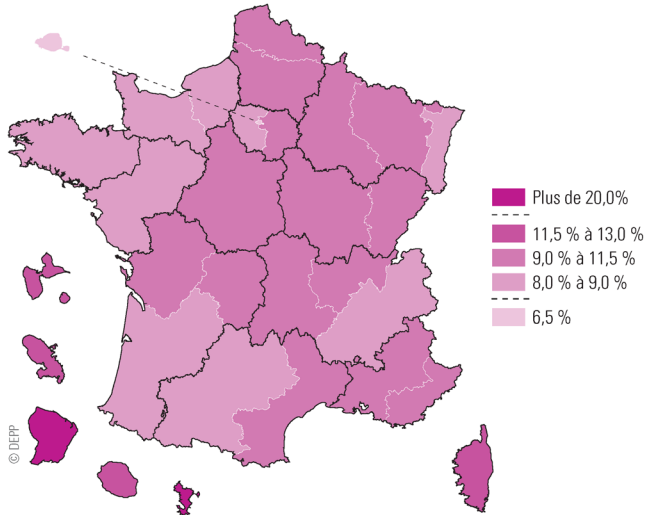
En dix ans, le retard à l'entrée de la voie générale et technologique a baissé de 7 points sur le territoire ▶ 29.4. Cette baisse s'explique par une meilleure fluidité des parcours observée tant au cours des années élémentaires que des années de collège. Le retard à l'entrée en seconde GT a baissé moins rapidement dans les académies de Lille, de Strasbourg et de Corse avec une baisse de 5 points environ. À l'inverse, la baisse a été plus rapide dans les académies d'Île-de-France et en Guyane, avec environ une baisse de 10 points ainsi qu'à Mayotte (27 points en moins).

Une forte baisse du taux de retard à l'entrée dans la voie professionnelle mais des taux restant élevés

À la rentrée 2016, presque un élève sur deux entrant dans la voie professionnelle est en retard ▶ 29.5. Hors DOM, le retard à l'entrée dans la voie professionnelle est plus élevé dans les académies de Créteil et de Lyon avec 53 % des élèves.

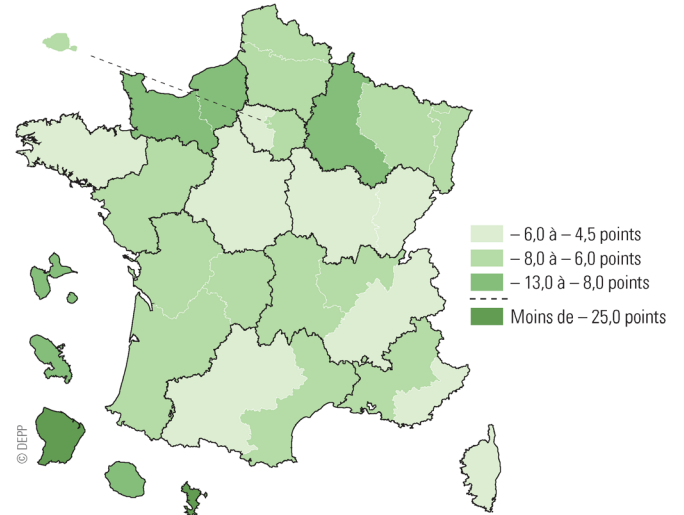
En dix ans, le retard à l'entrée de la voie professionnelle a baissé de près de 25 points sur tout le territoire, mais il reste nettement au-dessus de celui constaté à l'entrée de la voie générale et technologique. Cette baisse est principalement due à la diminution des redoublements au collège, ainsi qu'à la rénovation de la voie professionnelle initiée en 2009. Le retard a baissé moins rapidement dans les académies de Mayotte (- 13 points) et de Lille (- 15 points) ▶ 29.6. À l'inverse, la baisse a été plus rapide dans les académies de Guyane, de La Réunion et de Rouen, avec plus de 30 points.

29.1 Taux de retard à l'entrée en sixième
Rentrée 2016



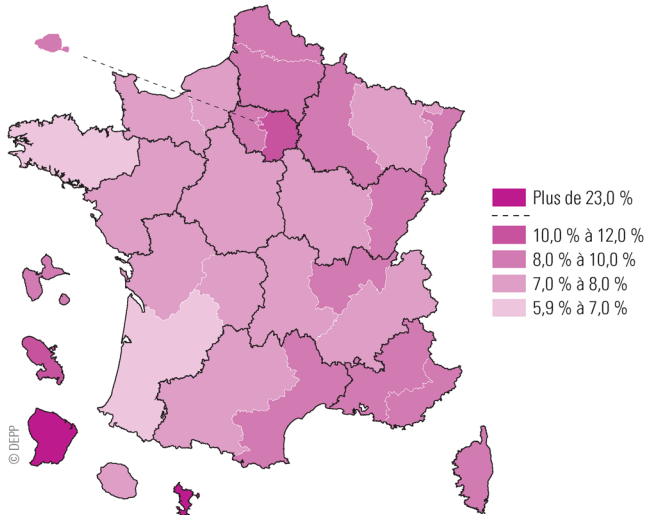
France métropolitaine + DOM : 9,8 %

29.2 Évolution du taux de retard à l'entrée en sixième
Entre 2006 et 2016



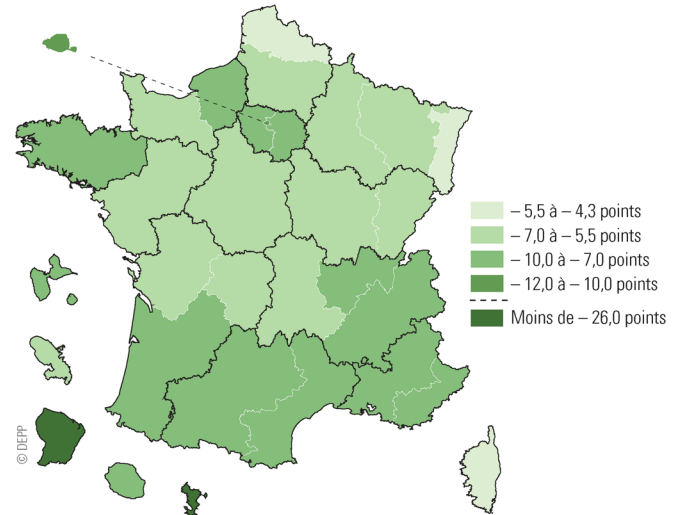
France métropolitaine + DOM : - 6,9 points

29.3 Taux de retard à l'entrée en seconde générale et technologique
Rentrée 2016



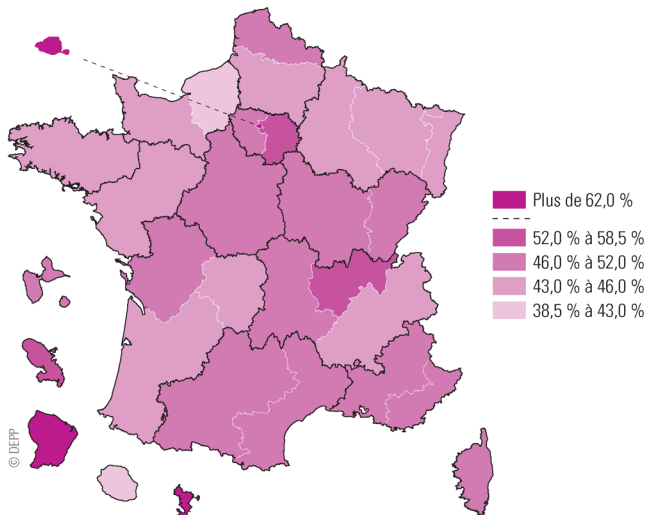
France métropolitaine + DOM : 8,6 %

29.4 Évolution du taux de retard à l'entrée en seconde générale et technologique
Entre 2006 et 2016



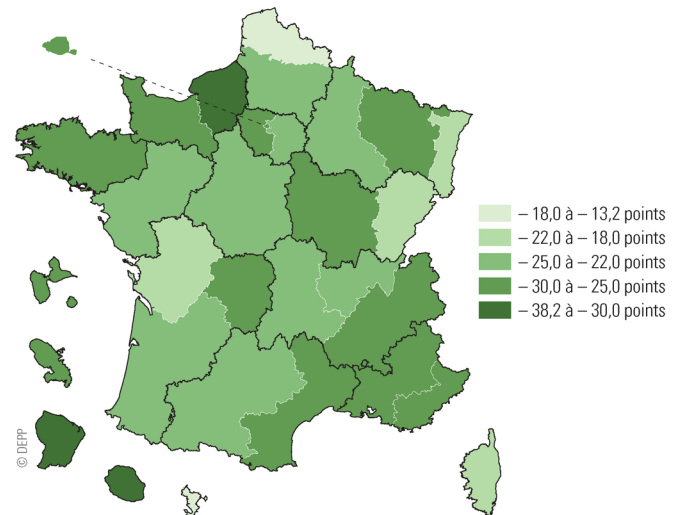
France métropolitaine + DOM : - 7,3 points

29.5 Taux de retard à l'entrée dans la voie professionnelle
Rentrée 2016



France métropolitaine + DOM : 47,8 %

29.6 Évolution du taux de retard à l'entrée dans la voie professionnelle
Entre 2006 et 2016



France métropolitaine + DOM : - 24,9 points

Sources des cartes 29.1 à 29.6 : calculs DEPP d'après MENESR-DEPP, SI Scolarité, 2016.

LES COMPÉTENCES DU SOCLE COMMUN EN DÉBUT DE SIXIÈME

En 2015, pour la première fois en France, la maîtrise des compétences du socle commun a été évaluée par ordinateur auprès d'un très large échantillon d'élèves de début de sixième, représentatif de chacune des académies (160 000 élèves).

En début de sixième, huit élèves sur dix ont acquis les attendus du socle commun en maîtrise de la langue (compétence 1) et sept sur dix en mathématiques et sciences (compétence 3). Ces élèves sont majoritairement entrés en CP en septembre 2010.

La maîtrise la plus faible des compétences du socle commun au nord et dans les DOM

Les écarts entre académies sont importants et renvoient à d'autres résultats similaires observés dans la suite de la scolarité. Cette configuration se rapproche des résultats observés lors des évaluations de la Journée défense et citoyenneté (JDC) (fiche 34) qui établissent que les plus forts pourcentages de jeunes en difficulté de lecture se situent dans les départements du nord et dans les DOM ▶ 30.1. De la même manière, en 2013, les évaluations en numératie relatives à la JDC mettent en lumière de fortes difficultés dans les régions où la performance en compétence 3 du socle est la moins élevée ▶ 30.2.

La proportion d'élèves ayant acquis les compétences du socle varie d'une académie à l'autre. Ainsi, dans plus de la moitié des académies, la part des élèves maîtrisant la compétence 1 en début de sixième se concentre entre 80 % et 85 %. Ce taux est supérieur pour les académies de Paris (88,8 %), Rennes (87,2 %), Versailles (86,3 %) et Grenoble (85,2 %), et inférieur à 70 % pour les départements d'outre-mer, excepté la Martinique. Plus des trois quarts des élèves maîtrisent la compétence 3 dans huit académies comme à Rennes (78,0 %), Nantes (77,6 %), Besançon (77,2 %) ou Paris (77,1 %), mais ce taux n'atteint pas 55 % dans les départements d'outre-mer.

Des disparités de performance selon la composition sociale des académies

Les deux graphiques représentent les académies (hors DOM) en fonction de leurs scores moyens en compétence 1 et en compétence 3, mis en regard avec leur équité. Celle-ci est mesurée par l'écart de score entre les 20 % des élèves issus des milieux les plus favorisés et les 20 % des élèves issus des milieux les plus défavorisés. Ainsi, Paris, Reims, Rouen ou Strasbourg affichent un écart de plus de 50 points entre ces deux groupes d'élèves pour la compétence 1 ▶ 30.3. Le poids de l'origine sociale est donc plus marqué pour ces académies. À l'inverse, cet écart est inférieur ou égal à 40 points dans les académies de Grenoble, de Nice et d'Orléans-Tours. Cette figure montre que certaines académies affichent de faibles performances ainsi qu'un faible degré d'équité (Rouen, Reims, Créteil, Lille) tandis que d'autres académies parviennent à combiner performance et équité (en particulier les académies de Rennes et de Grenoble).

D'autres cas montrent que le lien entre l'équité des académies et leur performance n'est pas aussi trivial. Ainsi, avec un score moyen de 268 points dans la compétence 1 et de 263 points dans la compétence 3, Paris est l'académie la plus performante, mais la moins équitable ▶ 30.4.

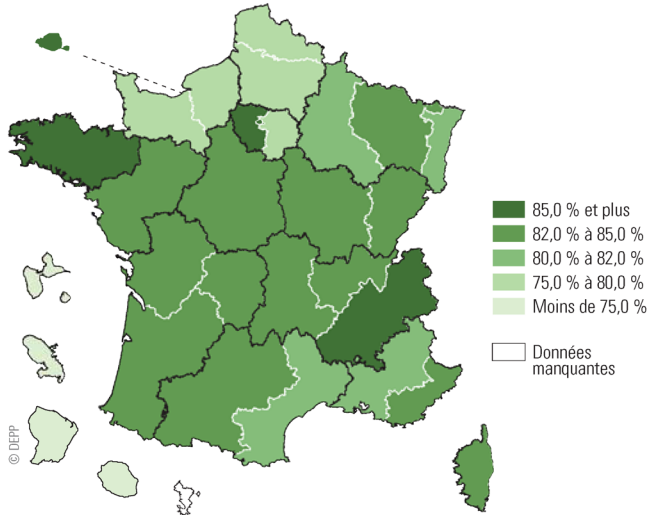
En compétence 1, les académies de Toulouse et de Lille sont équivalentes en termes d'équité (écart de 47 points de score), mais se distinguent en termes de performances, avec un score moyen de 240 pour Lille et de 255 pour Toulouse. En compétence 3, les performances des académies d'Orléans-Tours et de Dijon sont identiques (253 points) alors que la première est plus équitable que la deuxième.

Pour en savoir plus

ANDREU S., BEN ALI L., ROCHER T., 2016, « Évaluation numérique des compétences du socle en début de sixième : des niveaux de performance contrastés selon les académies », *Note d'information*, n° 18, MENESR-DEPP.

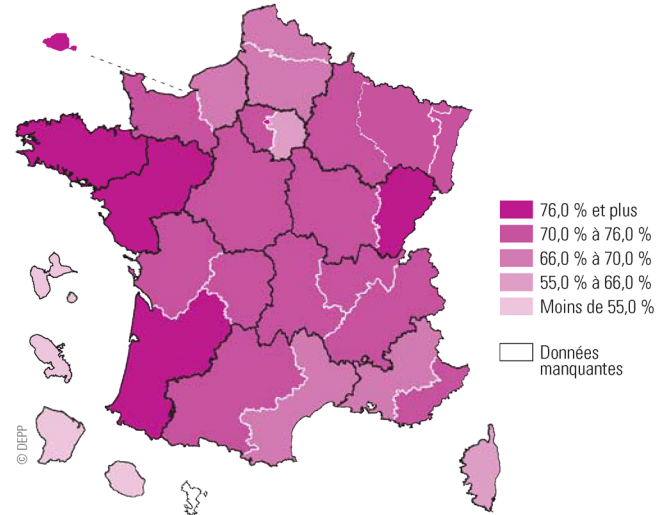
Méthodologie ▶ p. 128

► 30.1 Taux de maîtrise de la compétence 1 du socle en début de 6^e
Secteur public et privé sous contrat, 2015



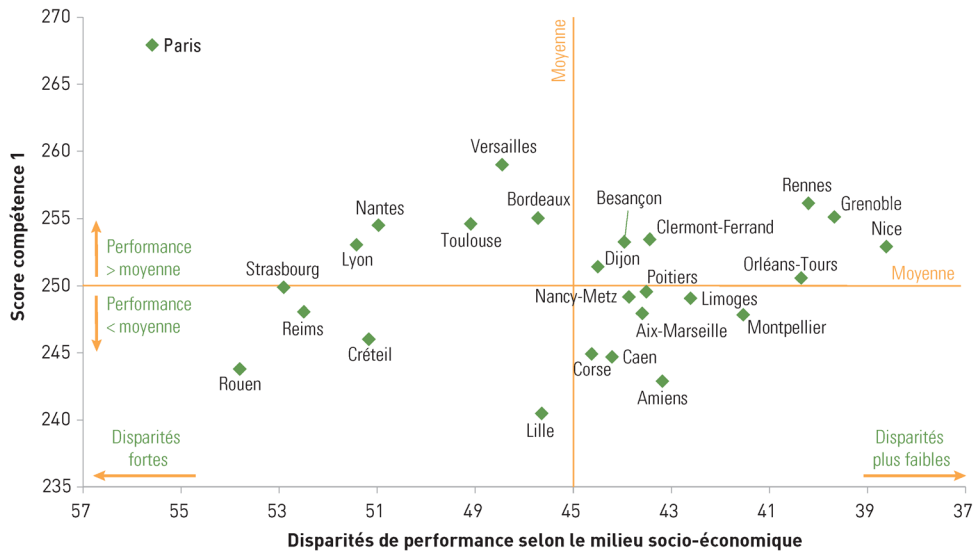
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 82,1 %

► 30.2 Taux de maîtrise de la compétence 3 du socle en début de 6^e
Secteur public et privé sous contrat, 2015

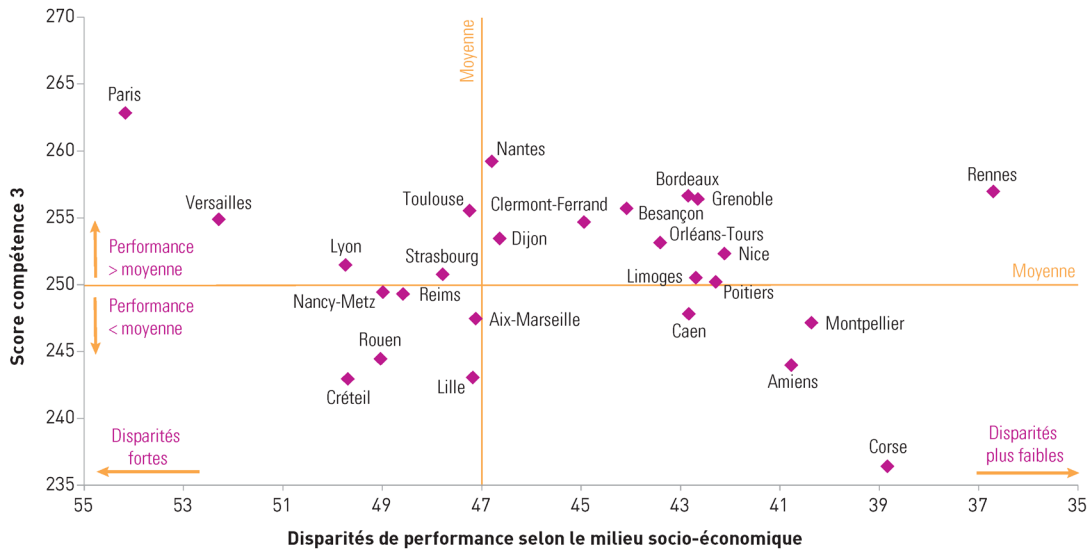


France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 71,6 %

► 30.3 Performance et équité en compétence 1 – Secteur public et privé sous contrat, 2015



► 30.4 Performance et équité en compétence 3 – Secteur public et privé sous contrat, 2015



Sources des cartes et graphiques 30.1 à 30.4 : à partir de calculs DEPP, MENESR-DEPP, 2015.

L'ORIENTATION EN FIN DE TROISIÈME

Les élèves de la moitié Nord s'orientent davantage dans la voie professionnelle

Parmi les élèves en troisième à la rentrée 2014, 62 % poursuivent leurs études dans la voie générale et technologique (GT) l'année suivante, 28 % poursuivent dans la voie professionnelle sous statut scolaire et 5 % par apprentissage. 3 % restent au collège, du fait du redoublement. Enfin, 1 % quitte le collège : une partie de ces jeunes suivront leurs études dans les établissements relevant d'autres ministères que celui de l'Éducation nationale ou de l'Agriculture.

Selon l'importance relative de chaque filière, on peut distinguer plusieurs profils académiques ▶ 31.1.

Le groupe « forte dominante en voie GT » est formé des académies pour lesquelles le taux de passage en seconde GT est compris entre 63 % et 77 % (à Paris) ; les deux autres voies, bien que présentes, sont relativement faibles. Il s'agit des trois académies d'Île-de-France, de Rennes, Bordeaux, Toulouse et Lyon.

Le groupe « forte dominante en voie GT et apprentissage développé », composé de la Corse et de Nice, se caractérise par des passages fréquents vers la voie GT (proportion supérieure à 63 %) associés à une part de l'orientation en apprentissage supérieure à 6 %.

Le groupe « orientation importante en voie professionnelle scolaire » comprend les académies ayant un taux de passage dans cette voie compris entre 28,5 % et 48 %. Il s'agit des académies situées dans le quart Nord-Est ainsi que les DOM. Le groupe « apprentissage développé » offre plus souvent qu'ailleurs des formations par apprentissage (proportion entre 6 % et 9 %), en plus de la Corse et de Nice. Les académies d'Orléans-Tours, Poitiers et Strasbourg composent ce groupe.

Cinq autres académies se distinguent avec de nombreux passages dans la voie professionnelle de jeunes sous les deux statuts : Besançon, Caen, Dijon, Nantes et Rouen.

Enfin, aucune de ces trois orientations n'est particulièrement marquée pour les académies du groupe « orientations mixtes », qui enregistrent un taux de redoublement en troisième encore relativement élevé.

Le bac professionnel plus souvent préparé dans les académies du Nord-Est, à importante orientation en voie professionnelle scolaire, mais aussi dans celles à forte dominante en voie GT

En fin de troisième, les élèves qui entrent dans la voie professionnelle préparent soit un CAP en deux ans, soit un baccalauréat professionnel en trois ans.

Les académies situées au Nord-Est ayant une orientation importante en voie professionnelle scolaire (académies de Lille à Nancy-Metz) et celles ayant une forte dominante en GT (Île-de-France, Rennes et Bordeaux notamment) sont aussi les académies où, en cas de parcours dans la voie professionnelle, la proportion du baccalauréat est au moins égale à 65 %, et où, par conséquent, celle en CAP est inférieure à 35 % ▶ 31.2. À l'inverse, toutes les académies où l'apprentissage est davantage développé, ont relativement moins de jeunes orientés vers le baccalauréat professionnel et davantage vers le CAP. L'orientation vers le CAP par apprentissage est particulièrement importante en Corse, à Strasbourg ou à Poitiers. En Guyane et à La Réunion, c'est aussi le cas, mais par la voie scolaire.

Augmentation de la part des passages en seconde GT dans presque toutes les académies

Entre 2006 et 2015, le taux de passage en seconde GT a progressé d'au moins 6 points dans presque toutes les académies à l'exception de la Guyane (légère baisse) et de Clermont-Ferrand (+ 5 points) ▶ 31.3. Cette progression atteint même 10 points pour Amiens, Bordeaux, Dijon, Poitiers, la Guadeloupe et Versailles. Ainsi, Bordeaux, qui avait un profil plus orienté voie professionnelle en 2006, rejoint le groupe à « forte dominante en voie GT » en 2015. En revanche, Amiens et la Guadeloupe conservent une spécificité d'orientation importante en voie professionnelle scolaire. Malgré la baisse importante de leur apprentissage, Poitiers et Dijon continuent de proposer cette offre de façon développée ▶ 31.5.

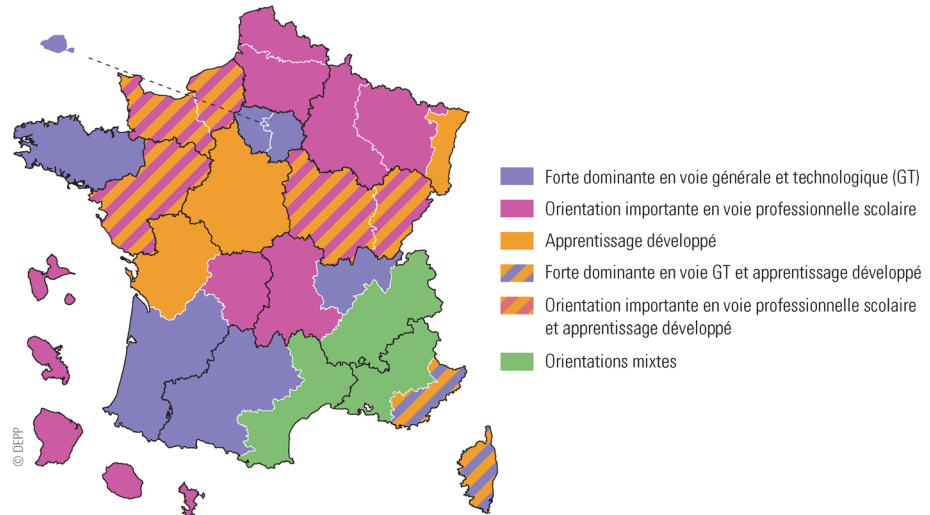
À Nantes, la baisse de la voie professionnelle repose principalement sur celle de l'apprentissage et peu sur celle du scolaire ▶ 31.4. De ce fait, cette académie passe du groupe « apprentissage développé » en 2006 à celui de « voie professionnelle scolaire et apprentissage développé » en 2015.

Pour en savoir plus

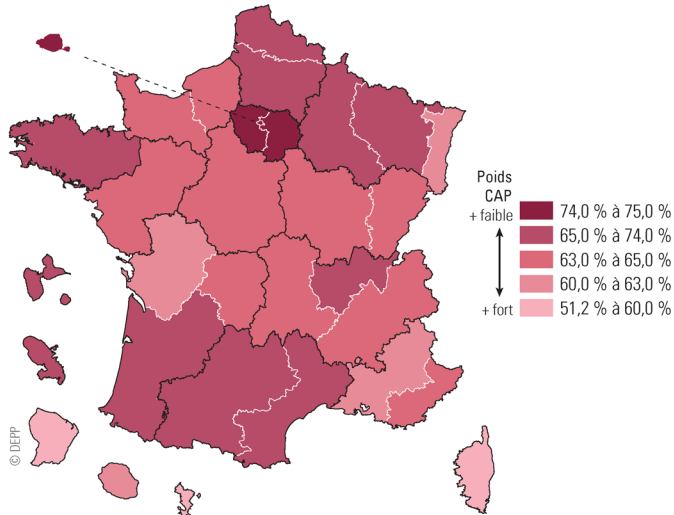
MICONNET N., 2016, « Parcours des élèves en difficulté scolaire. Influence de l'offre de formation et de l'académie », *Éducation & formations*, n° 90, MENESR-DEPP, p. 53-75.

Méthodologie ▶ p. 128

►31.1 Les types d'orientation en fin de troisième
2015

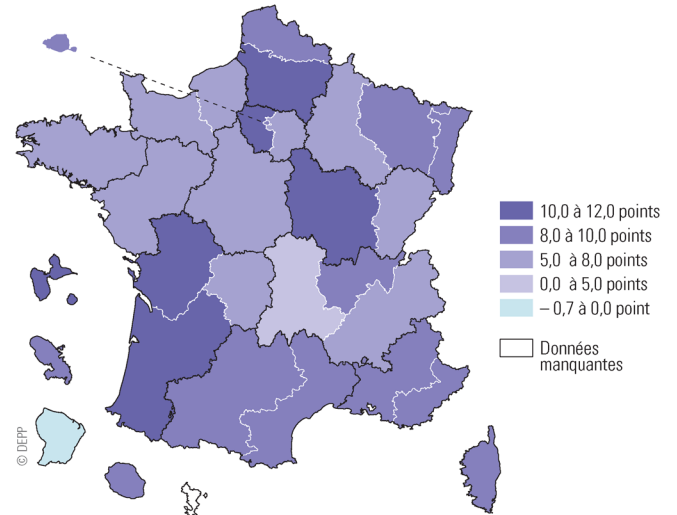


►31.2 Poids du baccalauréat professionnel dans l'orientation en voie professionnelle en fin de troisième – 2015



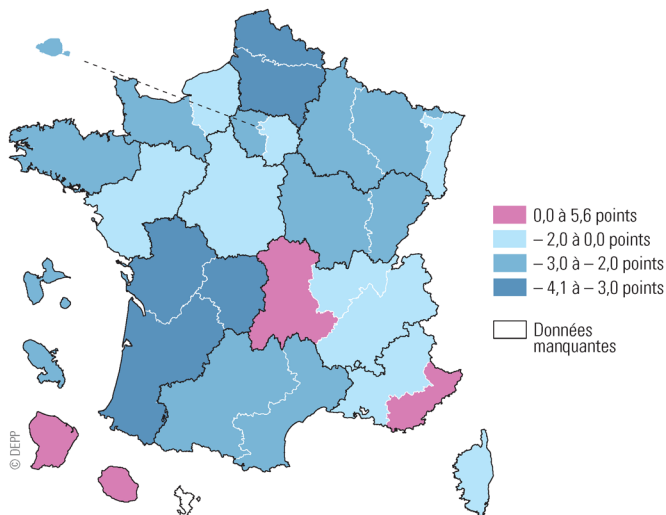
France métropolitaine + DOM : 66,7 %

►31.3 Évolution du taux de passage vers la seconde générale et technologique – Entre 2006 et 2015



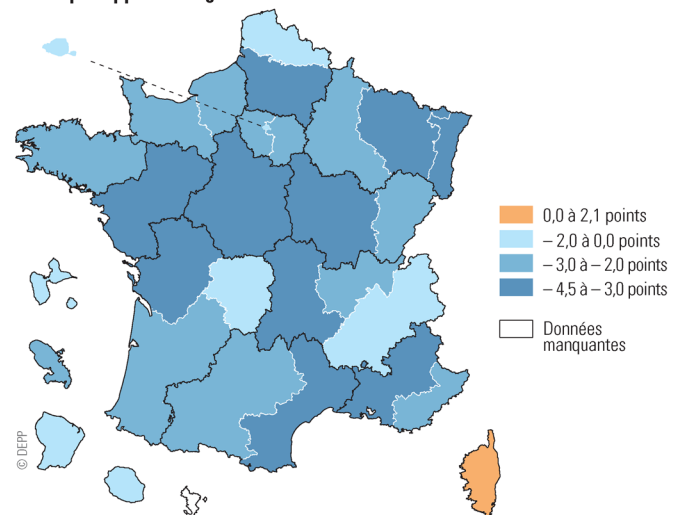
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 8,5 points

►31.4 Évolution du taux de passage vers la voie professionnelle sous statut scolaire – Entre 2006 et 2015



France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : -1,9 point

►31.5 Évolution du taux de passage vers la voie professionnelle par apprentissage – Entre 2006 et 2015



France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : -2,7 points

Source des cartes 31.1 à 31.5 : calculs DEPP, MENESR-DEPP, MAAF, 2006 et 2015.

LA RÉUSSITE AUX EXAMENS

Les académies de Rennes, de Corse et de Lyon sont les plus performantes au DNB

En 2015, 86,4 % des candidats qui se sont présentés aux épreuves du DNB ont été admis, soit 1 point de plus qu'à la session 2014. Toutes séries confondues, les candidats de l'académie de Rennes, de Corse et de Lyon obtiennent les meilleurs résultats (89 % et 90 % de réussite). En France métropolitaine, Montpellier a le taux de réussite le plus faible avec près de 84 % d'admis. Dans toutes les académies d'outre-mer, la réussite des candidats est inférieure à la moyenne nationale. Mayotte, la Guyane et La Réunion ont des taux plus faibles (entre 71 % et 83 %) ▶ 32.1.

Les académies de l'Ouest obtiennent les meilleurs résultats au CAP

Le taux de réussite au CAP atteint 83,8 % à la session 2015, soit une hausse de 0,2 point par rapport à la session précédente. Les académies de Rennes, Nantes, Bordeaux, Mayotte et Caen sont les plus performantes, avec des taux compris entre 86 % et 88 %. Parmi les cinq académies qui réussissent le moins bien (taux de réussite inférieur à 81 %), quatre sont des académies ultramarines. La Guyane a le taux le plus faible avec 75 % de réussite, soit 13 points au-dessous de Rennes ▶ 32.2.

Au baccalauréat professionnel, les candidats des académies de Nantes et de Rennes réussissent le plus souvent

80,5 % des candidats présents au baccalauréat professionnel ont été admis à la session 2015, soit 1,6 point en moins par rapport à la session précédente. Les candidats des académies de Rennes et de Nantes sont les plus performants, avec 87 % et 86 % de taux de réussite. Parmi les académies qui réussissent le moins, deux sont franciliennes (Versailles et Créteil) et trois ultramarines (Mayotte, Guyane, La Réunion) ▶ 32.3.

Plus de 95 % des candidats au baccalauréat général sont admis en Corse mais moins de 70 % à Mayotte

En 2015, 91,5 % des candidats présents au baccalauréat général ont été admis, soit une hausse de 0,5 point par rapport à 2014. La Corse obtient le meilleur taux de réussite avec 97 % de lauréats soit 5 points au-dessus de la moyenne tandis qu'à Mayotte, académie la moins performante, 69 % des candidats obtiennent l'examen. La réussite des Mahorais est nettement inférieure à celle des autres élèves : en Guyane (avant-dernière académie en termes de réussite), les candidats sont 87 % à obtenir le bac général. Les académies

ont généralement des taux assez proches : dans près de la moitié des académies, les candidats sont entre 91 % et 93 % à réussir ▶ 32.4.

Au baccalauréat technologique, plus de la moitié des académies ont un taux de réussite proche de la valeur nationale

90,7 % des candidats présents à la session 2015 du baccalauréat technologique ont obtenu leur examen (comme à la session 2014). Plus de la moitié des académies ont un taux de réussite proche de la valeur nationale, avec entre 90 % à 92 % de lauréats. Avec 95 % et 94 % de réussite, les académies de Nantes et de Rennes obtiennent les meilleurs résultats. À l'opposé, Mayotte a des résultats nettement plus faibles que les autres académies avec un taux de réussite de 68 % bien inférieur à l'académie juste au-dessus en termes de résultats : la Guyane a en effet un taux de réussite de 82 % soit 15 points en plus de Mayotte ▶ 32.5.

Quel que soit l'examen – diplôme national du brevet (DNB), certificat d'aptitude professionnel (CAP), baccalauréat général, technologique ou professionnel –, ce sont généralement les mêmes académies qui obtiennent les meilleurs résultats. Rennes fait systématiquement partie des trois académies qui réussissent le mieux, Nantes également sauf au DNB. À l'opposé, les taux de réussite parmi les plus faibles sont en Guyane à tous les examens et à La Réunion à tous les examens sauf au baccalauréat général. Enfin, certaines académies ont des taux de réussite très différents selon les examens : Mayotte obtient l'un des meilleurs taux de réussite au CAP alors qu'aux autres examens c'est l'académie la moins performante ; tandis que la Corse a l'un des plus forts taux de réussite au baccalauréat général et au DNB, et l'un des plus faibles au CAP.

Ces disparités en termes de réussite sont toutefois à mettre en regard avec d'autres éléments. Les candidats qui se présentent à ces examens évoluent en effet dans un environnement économique et social plus ou moins privilégié selon les académies. En outre, les élèves scolairement les plus faibles sont orientés après la troisième de manière très différente selon les académies.

Pour en savoir plus

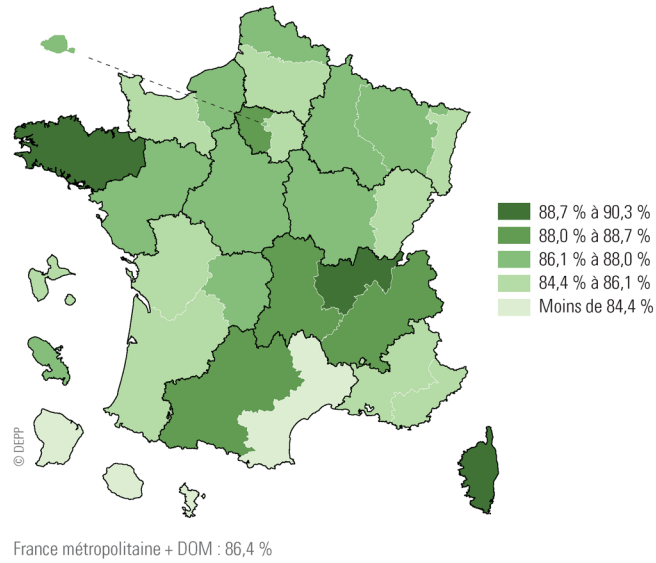
IANNONE C., 2016, « Diplôme national du brevet 2015 », *Note d'information*, n° 16.06, MENESR-DEPP.

MICONNET N., 2016, « Parmi les élèves qui étaient en difficulté scolaire en troisième, un sur deux a obtenu son baccalauréat », *Note d'information*, n° 16.17, MENESR-DEPP.

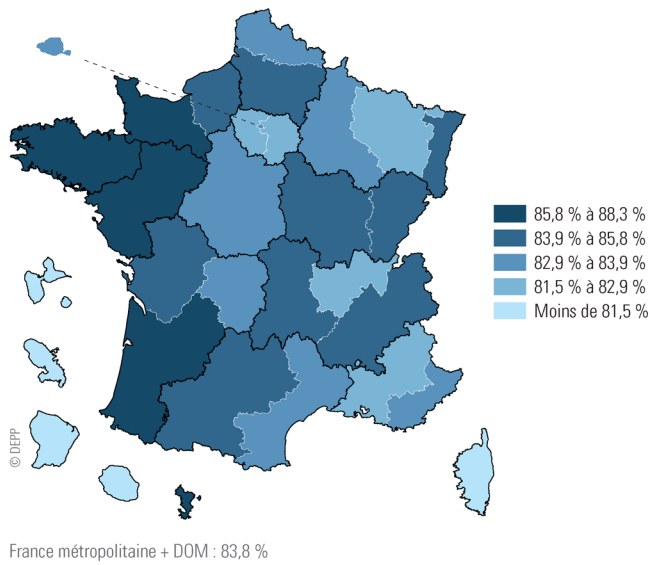
ROBIN J., 2016, « Examens professionnels 2015 », *Note d'information*, n° 16.08, MENESR-DEPP.

THOMAS F., 2016, « Résultats définitifs de la session 2015 du baccalauréat », *Note d'information*, n° 16.07, MENESR-DEPP.

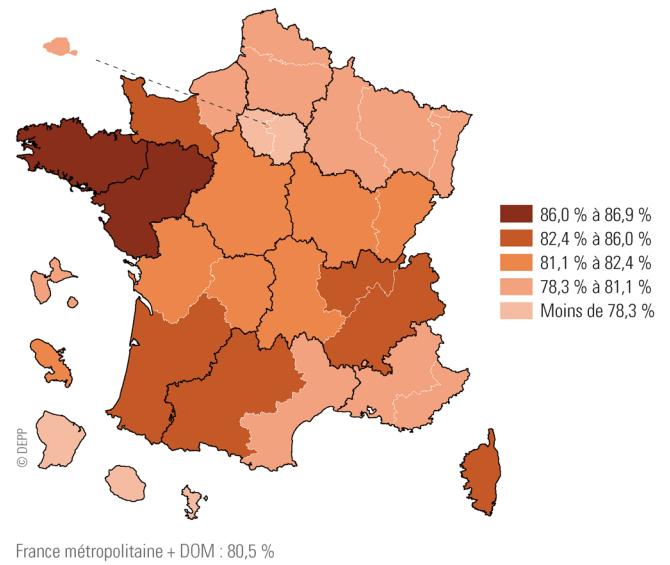
► **32.1 Taux de réussite au diplôme national du brevet (DNB)**
Session 2015



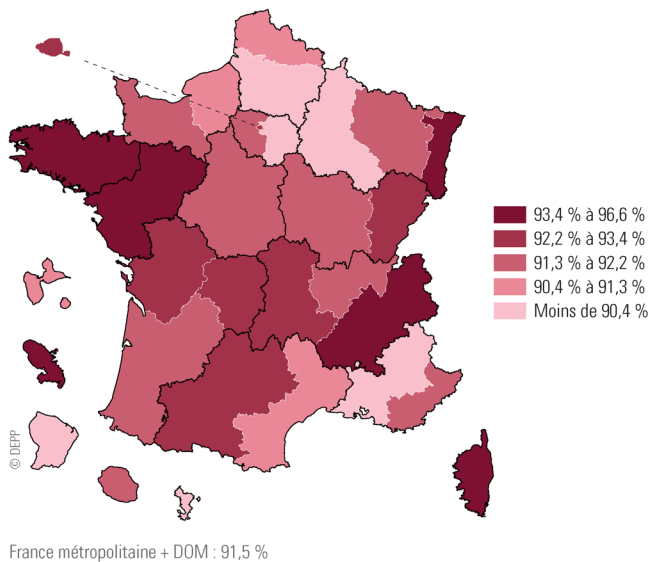
► **32.2 Taux de réussite au CAP**
Session 2015



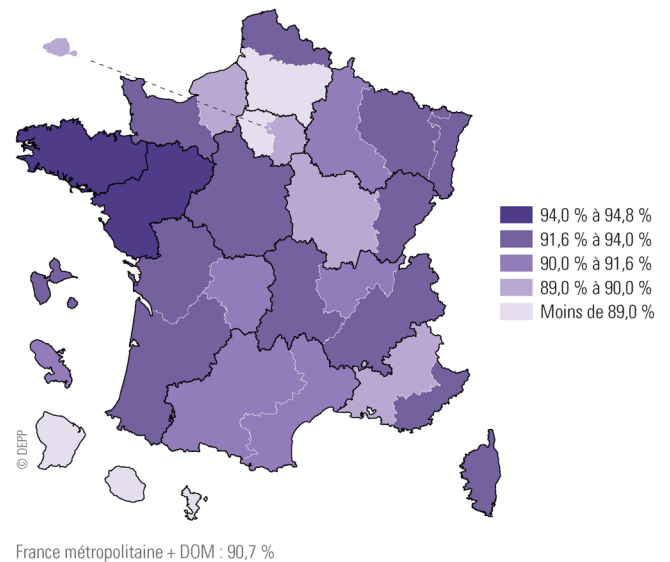
► **32.3 Taux de réussite au baccalauréat professionnel**
Session 2015



► **32.4 Taux de réussite au baccalauréat général**
Session 2015



► **32.5 Taux de réussite au baccalauréat technologique**
Session 2015



Source des cartes 32.1 à 32.5 : calculs DEPP, MENESR-DEPP, MAAF.

L'ESPÉRANCE D'OBTENIR LE BACCALAURÉAT POUR UN ÉLÈVE DE SIXIÈME

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième¹ s'étend de 54,8 % en Guyane à 80,8 % à Paris à la session 2015. Les jeunes de sixième ont une probabilité d'accéder au baccalauréat nettement plus élevée en enseignement général et technologique qu'en enseignement professionnel.

Une très bonne espérance d'accéder au baccalauréat surtout grâce à la voie générale et technologique

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est la plus importante dans les académies d'Île-de-France, de Limoges, de Lyon, de Rennes et de Toulouse, avec des valeurs comprises entre 75,8 % et 80,8 % ▶ 33.1.

Les académies de Lyon, de Paris et de Versailles font partie de celles où l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est globalement la plus forte à la session 2015. La voie générale et technologique y est aussi largement prépondérante et la voie professionnelle pèse peu dans l'accès au baccalauréat des élèves de sixième de ces académies. Dans les académies de Créteil, de Limoges et de Toulouse, même si la voie générale et technologique fait également partie des plus élevées, la voie professionnelle y est plus importante qu'à Paris, Lyon ou Versailles ▶ 33.2. Dans l'académie de Rennes, l'espérance d'obtenir le baccalauréat fait partie des plus importantes à la fois dans la voie générale et technologique et dans la voie professionnelle.

1. L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième donne une mesure de la probabilité qu'aurait un jeune de sixième, une année donnée, de réussir l'examen du baccalauréat s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là.

Une bonne espérance d'accéder au baccalauréat professionnel ne permet pas de compenser la faiblesse de la voie générale et technologique

À l'opposé, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est la plus faible dans les académies d'Amiens, de Guyane, de La Réunion, de Lille et de Mayotte. Malgré l'importance de la probabilité d'accès au baccalauréat professionnel, les élèves de sixième de Guyane et, dans une moindre mesure, de Lille, ont une faible probabilité d'obtenir le baccalauréat toutes voies confondues. En effet, la probabilité d'accéder au baccalauréat par la voie générale et technologique est faible.

Dans les académies d'Amiens, de La Réunion et de Mayotte, l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est faible à la fois dans la voie générale et technologique et dans la voie professionnelle ▶ 33.3.

Des académies parmi les meilleures dans une des deux voies, mais dont l'espérance globale reste moins importante

L'espérance d'obtenir le baccalauréat général et technologique pour un élève de sixième est relativement importante dans les académies de Corse et de Nice. Cependant, la voie professionnelle, dont l'espérance est inférieure à 16,7 %, conduit à un accès au baccalauréat toutes voies confondues moins important.

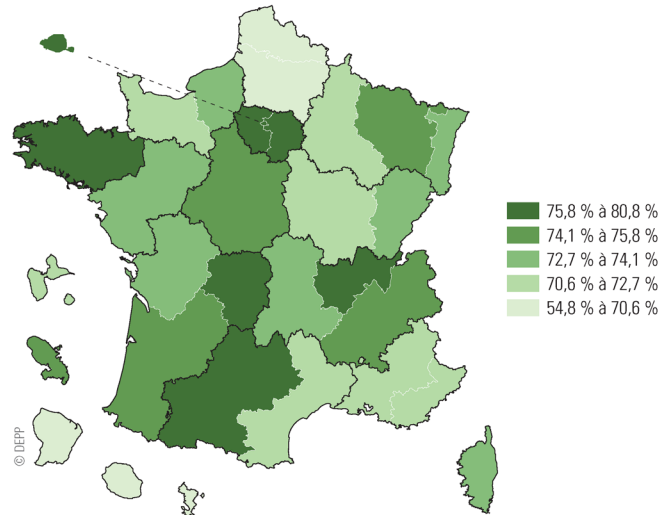
À l'inverse, les élèves de sixième des académies de Besançon, de Caen, de Clermont-Ferrand, de Guadeloupe, de Nantes et de Reims ont une très bonne probabilité d'accéder au baccalauréat professionnel. Mais la combinaison avec une espérance d'obtenir le baccalauréat général et technologique faible mène à une espérance globale en deçà de 74,1 %.

Pour en savoir plus

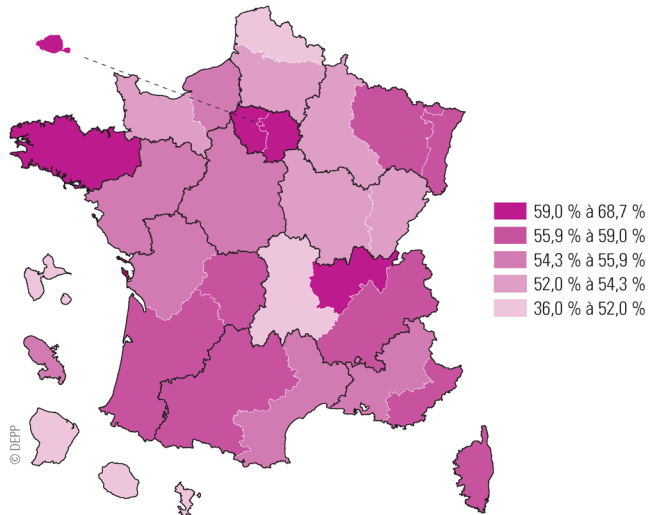
JASPAR M.-L., THOMAS F., 2016, « L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième. Un indicateur de la mesure académique de l'accès au baccalauréat plus pertinent », *Éducation & formations*, n° 90, p. 77-94.

Méthodologie ▶ p. 128

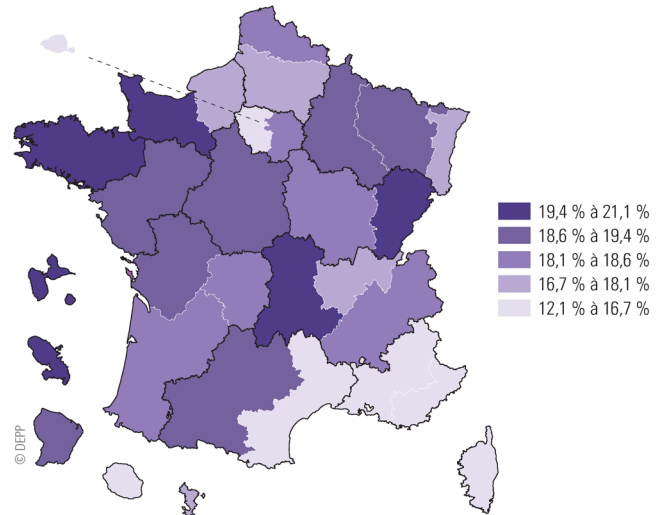
►33.1 **Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième, toutes voies confondues – Session 2015**



►33.2 **Espérance d'obtenir le baccalauréat par la voie générale et technologique pour un élève de sixième – Session 2015**



►33.3 **Espérance d'obtenir le baccalauréat par la voie professionnelle pour un élève de sixième – Session 2015**



Sources des cartes 33.1 à 33.3 : calculs DEPP d'après MENESR-DEPP, système d'information Ocean, 2015 ; MENESR-DEPP, système d'information Scolarité, 2014 et 2015 ; MENESR-DEPP, système d'information SIFA, 2014 et 2015 ; ministère en charge de l'agriculture, système d'information SAFRAN, 2014 et 2015.

LES JEUNES EN DIFFICULTÉ DE LECTURE : FOCUS SUR LA GÉNÉRATION DE JEUNES NÉS EN 1992

Un jeune sur dix en difficulté de lecture

Un jeune sur dix né en 1992 est en difficulté de lecture d'après les évaluations effectuées entre 2009 et 2015 lors de la Journée défense et citoyenneté (JDC)¹. Pour une partie d'entre eux (4,9 %) ces difficultés sont très importantes, notamment parce qu'ils cumulent une compréhension en lecture très faible et un déficit important de vocabulaire.

Des jeunes plus souvent en difficulté au nord de la Loire et dans les DOM

La fréquence des difficultés de lecture est, en France métropolitaine, plus prononcée dans les académies de Lille et d'Amiens ▶ 34.1. La part des jeunes de la génération 1992 en difficulté de lecture s'élève ainsi à 15 % dans l'Aisne et à 14 % dans la Somme. Elle est aussi relativement élevée dans trois départements de l'académie de Reims : 15 % en Haute-Marne, 14 % dans les Ardennes et 12 % dans l'Aube. Autour de l'académie de Paris, la part de jeunes en difficulté de lecture varie de 14 % en Seine-Saint-Denis à 6 % dans les Hauts-de-Seine. Cette proportion est en revanche assez réduite dans les départements des académies de Rennes et de Grenoble où elle est inférieure à 8 % en moyenne. Concernant l'outre-mer, les pourcentages de jeunes en difficulté de lecture sont nettement plus élevés : autour de 30 % pour la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion, 47 % en Guyane et 73 % à Mayotte. Ces inégalités territoriales confirment celles déjà présentes pour la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences en fin de sixième concernant la maîtrise de la langue (*fiche 30*).

Les garçons plus souvent en difficulté que les filles

Les différentes études sur les acquis et compétences des élèves montrent que les filles devancent régulièrement les garçons en maîtrise du français. Ainsi, selon l'enquête internationale PISA de 2012, les filles manifestent une meilleure compréhension de l'écrit. C'est le cas dans tous les pays et plus particulièrement en France où la différence entre les deux sexes est significativement au-dessus de la moyenne. Les épreuves de lecture de la JDC confirment ces tendances : 12 % des garçons nés en 1992 sont en difficulté de lecture contre 8 % des filles ▶ 34.2, 34.3. Ce cumul des disparités géographiques et des disparités selon le sexe conduit à des taux de jeunes en difficulté de lecture nettement moins élevés pour les filles qui vivent en Loire-Atlantique, en Haute-Savoie, ou en Haute-Corse (moins de 5 %) que pour les garçons de la Somme, de l'Aisne ou de Haute-Marne (plus de 17 %). Par ailleurs, les écarts garçons-filles sont plus ou moins importants selon les départements. Ils sont très prononcés dans la Meuse, dans les Alpes-de-Haute-Provence, dans le Gers et dans les Deux-Sèvres (plus de 19 garçons en difficulté de lecture pour 10 filles en difficulté de lecture). En revanche, ils sont moins marqués en Corse-du-Sud, dans le Territoire de Belfort et à Mayotte (entre 9 et 12 garçons en difficulté de lecture pour 10 filles en difficulté de lecture) ▶ 34.4.

1. L'étude s'intéresse au niveau moyen en lecture d'une génération spécifique. En sept ans, les données recueillies permettent de retracer une génération quasi-complète (96 %), celle des jeunes de nationalité française nés en 1992. Les analyses concernent donc des jeunes nés la même année, mais ayant participé à la JDC à des moments différents.

Pour en savoir plus

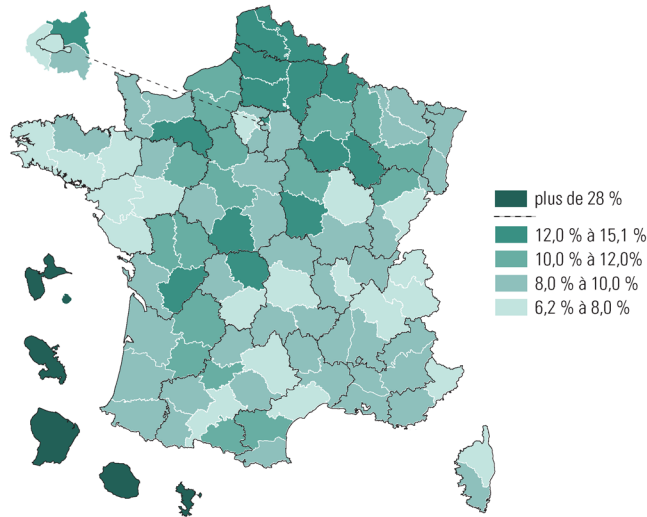
ARZOUManian P., STEINMETZ C., RIVIÈRE J.-P., DE LA HAYE F., GOMBERT J.-É., 2016, « Journée Défense et Citoyenneté 2015 : un jeune Français sur dix en difficulté de lecture », *Note d'information*, n° 16.14, MENESR-DEPP.

FUMEL S., KESKPAIK S., SALLES F., VERLET I., 2016, « PISA 2015 : l'évolution des acquis des élèves de 15 ans en compréhension de l'écrit et en culture mathématique », *Note d'information*, n° 16.38, MENESR-DEPP.

MENESR-DEPP, 2014, *Géographie de l'école*, n° 11, Paris, p. 78-79.

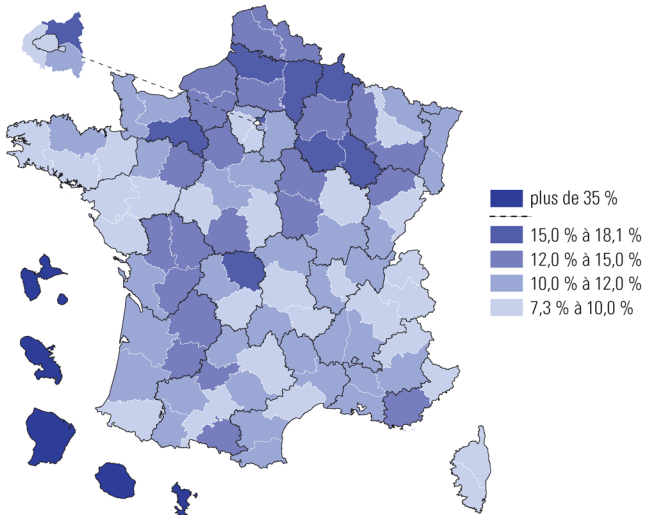
Méthodologie ▶ p. 129

► 34.1 Part des jeunes nés en 1992 en difficulté de lecture



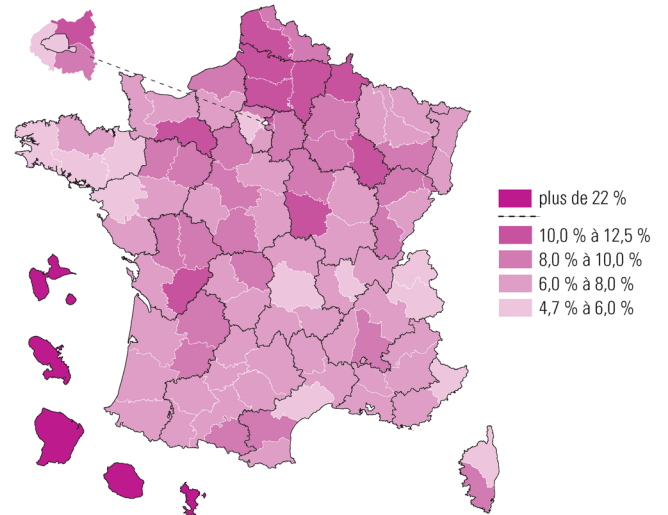
France métropolitaine + DOM : 10,4 %

► 34.2 Part des garçons nés en 1992 en difficulté de lecture



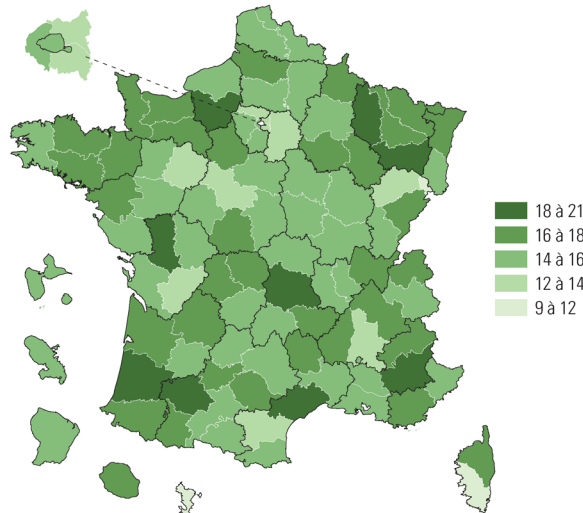
France métropolitaine + DOM : 12,3 %

► 34.3 Part des filles nées en 1992 en difficulté de lecture



France métropolitaine + DOM : 8,4 %

► 34.4 Nombre de garçons nés en 1992 en difficulté de lecture pour 10 filles nées en 1992 en difficultés de lecture



France métropolitaine + DOM : 15 garçons pour 10 filles

Sources des cartes 34.1 à 34.4 : calculs DEPP, ministère de la Défense-DSN, JDC de 2009 à 2015, MENESR-DEPP.

LES POURSUITES D'ÉTUDES DES NOUVEAUX BACHELIERS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

De fortes disparités des taux d'inscription des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur

77 % des nouveaux bacheliers de la session 2015 se sont inscrits dès la rentrée suivante dans l'enseignement supérieur en France (y compris en apprentissage). Les autres peuvent avoir entrepris des études supérieures dans un autre pays, ou être en STS sous statut d'apprenti, ou encore être sortis – de manière définitive ou provisoire – du système éducatif.

22 points séparent le taux d'inscription des bacheliers des académies de Paris (90 %) et de Corse (68 %). Plus de huit nouveaux bacheliers sur dix des académies de Paris et de Versailles poursuivent dans l'enseignement supérieur, et moins de 74 % de ceux des académies de Corse, Grenoble, Caen, Bordeaux, Poitiers, Amiens, Martinique et Guyane ▶ 35.1. Ces disparités peuvent être liées à la forte présence de titulaires du baccalauréat professionnel qui poursuivent moins souvent. Les huit académies dont le taux de poursuite est inférieur à 74 % comptent parmi leurs bacheliers près d'un tiers de bacheliers professionnels, à l'exception de Grenoble et de la Corse. L'académie de Poitiers se caractérise également par une forte présence de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Quant à la poursuite d'études à l'étranger, qui pourrait expliquer, quoique marginalement, un taux d'inscription inférieur à la moyenne nationale, elle peut être éventuellement évoquée pour les académies des Antilles. La proximité de la Suisse pourrait expliquer que l'académie de Grenoble ait un taux de poursuite d'études (en France) peu élevé, mais aucune autre académie limitrophe de métropole n'a de taux particulièrement bas, à l'exception de Caen.

Une légère progression de la poursuite d'études par les nouveaux bacheliers généraux et technologiques

Le taux d'inscription des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à l'université a gagné 1,6 point sur la période 2005-2015. Il a cru dans 19 académies et diminué dans 11 académies ▶ 35.2.

Seules les académies de Guadeloupe, Martinique, Guyane, Nice, Aix-Marseille, Bordeaux, Corse et de Paris et Versailles ont enregistré une évolution négative, le taux de poursuite à l'université restant stable dans celles de Limoges, Créteil, Strasbourg, Montpellier et Toulouse. En excluant Mayotte, la dispersion géographique des taux s'est réduite sur la période 2005-2015 passant de 20,3 points à 16,3 points.

De forts taux d'inscription des nouveaux bacheliers technologiques en IUT pour les académies de Toulouse et de Grenoble

À la rentrée 2015, 11,5 % des nouveaux bacheliers technologiques s'inscrivent dans les formations courtes à l'université (IUT). Quatre académies d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte) présentent un taux d'inscription des bacheliers technologiques en IUT inférieur à 5 % et les académies métropolitaines (Paris, Créteil, Lille et Montpellier), un taux inférieur à 10 %. Ceci peut s'expliquer par la faiblesse de l'offre de formation en IUT. De même, à Montpellier, les poids des effectifs en IUT dans l'ensemble des effectifs de niveau bac + 2/bac + 3 est faible (8 % contre 11 % en moyenne). En revanche, il est élevé à Toulouse, Limoges et Grenoble, où les taux d'inscription sont parmi les plus hauts ▶ 35.3.

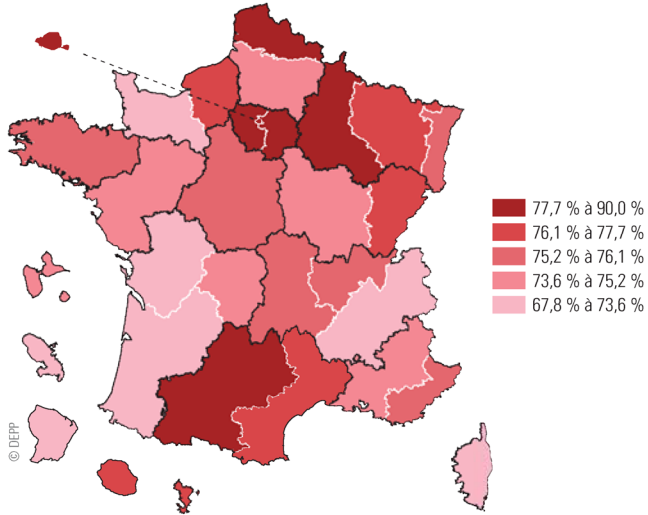
28 % des bacheliers professionnels poursuivent en STS, plus de 35 % dans les académies de Paris et de Martinique

Parmi les nouveaux bacheliers professionnels, 27,8 % s'orientent en STS. Cette filière accueille la majeure partie des bacheliers professionnels qui poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur ▶ 35.4. Les académies de Paris et de Martinique détiennent les taux les plus élevés avec une proportion de 35 % de nouveaux bacheliers professionnels inscrits en STS.

Besançon, Dijon, Reims et Rennes se distinguent par un poids important des formations courtes professionnalisantes (STS et IUT) parmi les effectifs étudiants inscrits en bac + 2/bac + 3, et par des taux d'inscription des bacheliers professionnels en STS et des bacheliers technologiques en IUT élevés. Dans certaines académies, les filières apparaissent nettement fléchées selon la série du baccalauréat, les bacheliers professionnels s'inscrivant en STS et les bacheliers technologiques en IUT : outre les académies précédemment citées, c'est le cas de Versailles et de Grenoble.

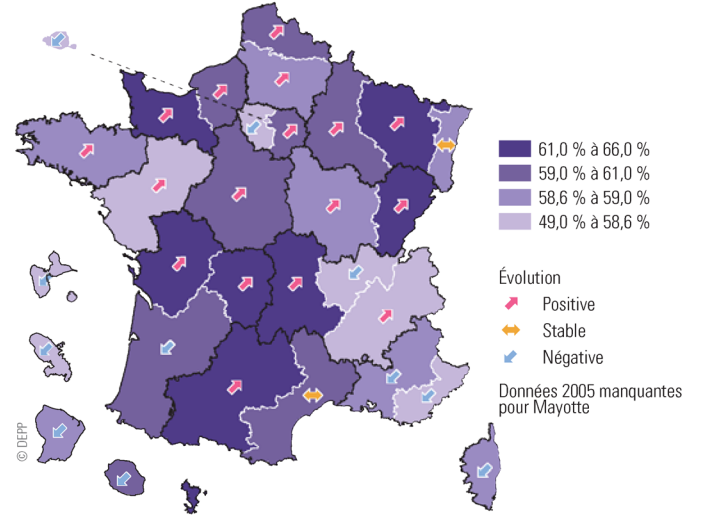
Dans les académies d'Aix-Marseille, de Bordeaux et de Montpellier, au contraire, les bacheliers technologiques poursuivent proportionnellement moins en IUT qu'en STS, au détriment des bacheliers professionnels, dont le taux de poursuite en STS apparaît bas.

►35.1 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur – Rentrée 2015



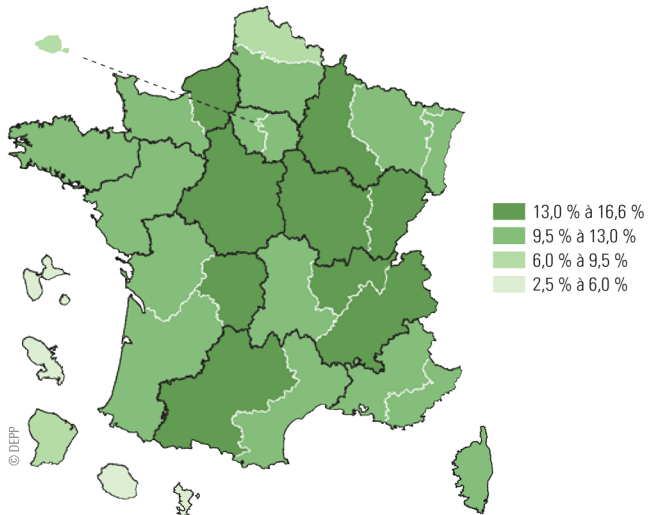
France métropolitaine + DOM : 77,0 %

►35.2 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers généraux et technologiques à l'université (y compris IUT) et son évolution – Rentrée 2015 et entre 2005 et 2015



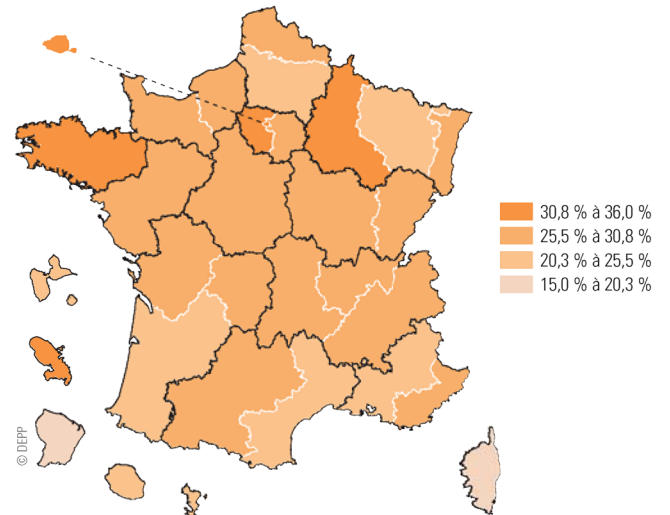
France métropolitaine + DOM : 58,1 % et 1,6 % d'évolution

►35.3 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers technologiques en IUT Rentrée 2015



France métropolitaine + DOM : 11,5 %

►35.4 Taux de poursuite des nouveaux bacheliers professionnels en STS (y compris alternance) – Rentrée 2015



France métropolitaine + DOM : 27,8 %

Sources des cartes 35.1 à 35.4 : MENESR-SIES, systèmes d'information SISE, Scolarité 2015, SIFA 2015 et SAFRAN 2015. Enquêtes auprès des établissements (écoles de commerce, juridiques, privées, formation sanitaire et sociale, artistiques, etc.) en 2015.

LES NOUVEAUX BACHELIERS DANS LES PRINCIPALES FILIÈRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une répartition variable des nouveaux bacheliers par filières de formation

Parmi les nouveaux bacheliers qui s'engagent dans des études supérieures, 10 % s'inscrivent dans un institut universitaire de technologie (IUT), 22 % dans une section de techniciens supérieurs (STS) alternance comprise, 9 % dans une classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE), 49 % dans une filière générale ou de santé à l'université. 10 % des nouveaux bacheliers s'inscrivent dans une autre formation : institut catholique ou école recrutant après le baccalauréat (formations paramédicales et sociales, écoles de commerce, d'ingénieurs, artistiques, etc.).

Cette répartition par filières de formation des nouveaux bacheliers varie d'une académie à l'autre, car elle résulte de l'offre de formation de chaque territoire, mais aussi de l'attractivité des filières, et des possibilités de mobilité des nouveaux étudiants¹ ► 36.1.

Un premier ensemble d'académies se définit par une forte proportion (38 % ou plus) de nouveaux bacheliers inscrits dans les filières professionnelles courtes (IUT et STS), au détriment des filières générales ou de santé de l'université : Besançon, Dijon, Grenoble, Limoges, Martinique, Nice, Reims et Rennes.

Un second groupe d'académies est caractérisé au contraire par le fait que beaucoup de nouveaux bacheliers (de 53 % à 65 %), s'inscrivent dans les filières générales ou de santé à l'université. Ce groupe rassemble les académies d'Aix-Marseille, de Bordeaux, de Montpellier et d'outre-mer, Martinique exceptée.

L'université est également très présente dans le troisième groupe, où, en plus des filières générales et de santé, les IUT concernent aussi une proportion de nouveaux bacheliers plus importante que la moyenne. Il s'agit des académies de Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Nancy-Metz, Orléans-Tours, Poitiers, Strasbourg et Toulouse.

Un quatrième groupe d'académies (Amiens, Créteil, Lille, Nantes et Rouen) se distingue par la proportion élevée d'inscriptions en STS, mais surtout en dehors des quatre principales filières. Cela signe l'implantation plus forte qu'ailleurs des écoles recrutant après le baccalauréat, des formations paramédicales et sociales, et des universités

privées, notamment dans les académies de Lille et de Nantes. Le dernier groupe (Lyon, Versailles et Paris) concentre lui aussi beaucoup d'inscriptions hors des quatre principales filières (12 % dans les académies de Lyon et de Versailles, presque un quart à Paris). Dans ces trois académies, la présence des CPGE est forte, au détriment des STS.

De fortes disparités dans la proportion de nouveaux bacheliers technologiques en STS

Parmi les bacheliers technologiques 2015 poursuivant dans l'enseignement supérieur en 2015-2016, 51 % sont inscrits en STS ► 36.2. Cette part dépasse 54 % dans les académies de Martinique, Nantes, Clermont-Ferrand, Bordeaux, et Lille. À l'inverse, moins de 48 % des nouveaux bacheliers technologiques inscrits dans les académies de Corse, Nice, Amiens, Versailles et Créteil le sont en STS. Outre-mer, c'est également le cas des bacheliers technologiques de La Réunion, de Guyane et de Mayotte.

Un poids des filières scientifiques contrasté

Les filières scientifiques accueillent 39 % des nouveaux bacheliers inscrits en 2015-2016. La croissance des formations scientifiques était jusqu'en 2012 portée par les formations en santé et les filières sélectives et professionnelles ► 36.3. Mais depuis 2012, les effectifs d'étudiants dans les filières scientifiques générales du premier cycle à l'université augmentent également, alors qu'ils diminuaient régulièrement depuis 1995. Les académies de Martinique, Limoges, Besançon et Clermont-Ferrand détiennent les parts les plus élevées de nouveaux bacheliers inscrits en filières scientifiques. À l'inverse, les académies ultra-marines (Martinique exceptée) et celles de Corse, Paris et Montpellier ont des parts inférieures à 35 %.

1. L'analyse est menée par académie de l'établissement de formation et quelle que soit l'académie où les étudiants ont obtenu leur baccalauréat.

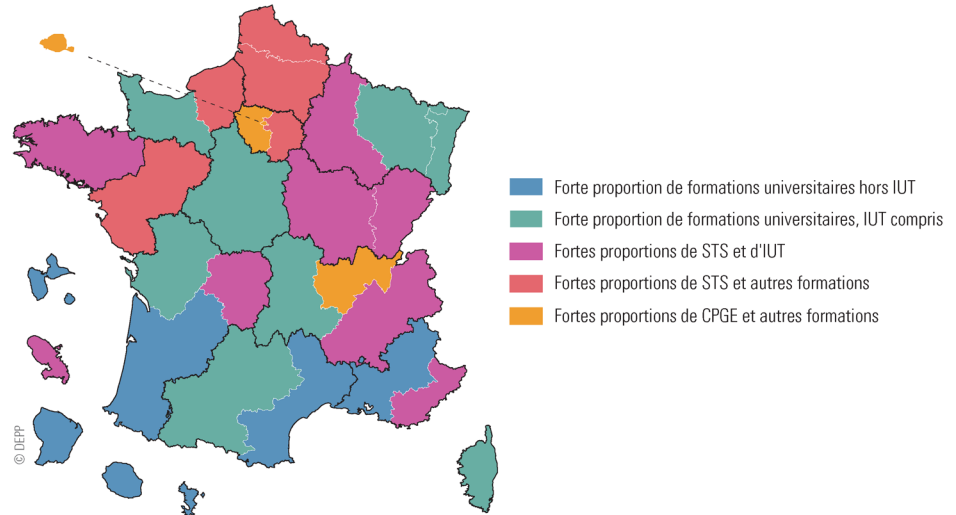
Pour en savoir plus

MENESR-DEPP, 2016, *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Paris.

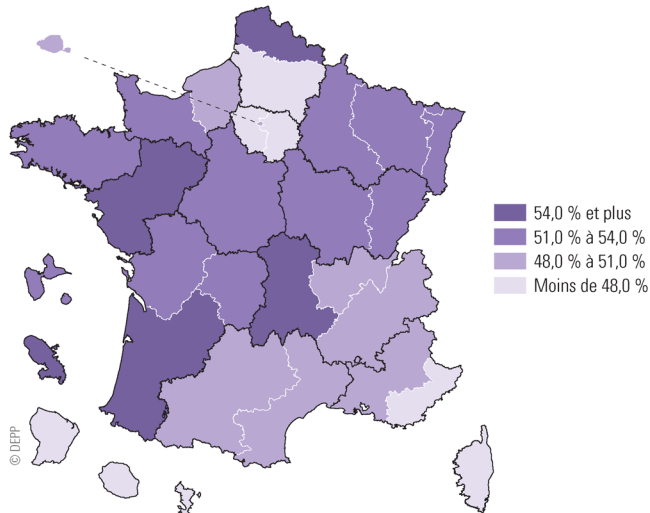
MENESR-SIES, 2016, *L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France*, n° 9.

Définitions et méthodologie ► p. 129

► 36.1 Répartition des nouveaux bacheliers dans les filières de formation parmi ceux qui poursuivent leurs études – Rentrée 2015

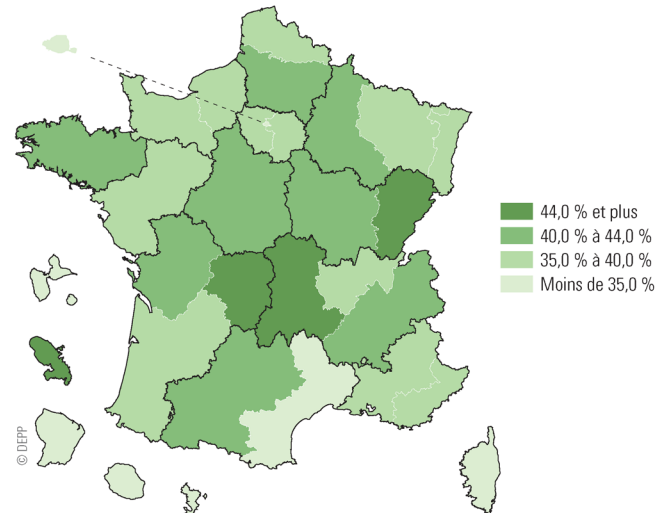


► 36.2 Part des nouveaux bacheliers technologiques inscrits en STS parmi ceux qui poursuivent leurs études – Rentrée 2015



France métropolitaine + DOM : 50,8 %

► 36.3 Part des nouveaux bacheliers inscrits en filières scientifiques parmi ceux qui poursuivent leurs études – Rentrée 2015



France métropolitaine + DOM : 38,6 %

Sources des cartes 36.1 à 36.3 : MENESR-SIES, système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES auprès des établissements d'enseignement supérieur hors système SISE, données sur les STS et les CPGE collectées par le MENESR-DEPP, enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé et de la culture, 2015, SIFA 2015.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES SORTANTS DE LYCÉE SEPT MOIS APRÈS LEUR SORTIE

Une insertion très contrastée selon les contextes économiques locaux

Les taux d'emploi en 2015 des jeunes sept mois après leur sortie de lycée professionnel varient, en France métropolitaine, de 26 % dans l'académie de Nice à 56 % à Nantes ▶ **37.1**. Plus de la moitié des jeunes sortants de lycée sont en emploi dans les académies situées sur un axe allant de Rennes et Nantes à Lyon et Grenoble, en y ajoutant Strasbourg et Paris. Une partie s'explique par le niveau de diplôme des sortants, mais l'insertion des jeunes ne dépend pas seulement de leur formation mais aussi de la conjoncture économique locale, à laquelle ils sont plus sensibles que les autres catégories de population. Les académies dont les sortants ont les taux d'emploi les plus faibles sont, globalement, celles où le chômage de la population générale est le plus élevé : c'est le cas, notamment, de Nice, Lille, Amiens et Montpellier dont moins de 40 % des jeunes ont un emploi sept mois après la sortie du lycée. La structure différenciée des emplois dans chaque territoire, que ce soit selon les branches d'activité ou le niveau de qualification privilégié par les entreprises, peut également expliquer les fortes disparités du taux d'emploi des jeunes sortants de formation professionnelle en lycée.

Dans les DOM, ces taux restent en dessous de 21 %. Aux spécificités locales du marché du travail induisant un chômage élevé de la population générale, s'ajoute une forte proportion de jeunes sortants avec le niveau CAP ou bac professionnel. Le fait d'obtenir le diplôme préparé est un atout très important pour décrocher un emploi, quel que soit le niveau de formation. Cet avantage sur le taux d'emploi sept mois après la

fin de la formation est de 14 points en moyenne : 46 % des lycéens ayant obtenu le diplôme préparé sont en emploi, contre 32 % pour ceux qui n'ont pas décroché leur diplôme. L'écart entre les taux d'emploi selon l'obtention ou non du diplôme atteint 22 points à Limoges et à Montpellier ▶ **37.2**. Cependant, à Mayotte et à Nice, cet écart est très légèrement négatif.

Une meilleure insertion des plus formés

Le niveau de formation joue un rôle déterminant dans l'insertion des jeunes : plus ce niveau est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi rapidement augmentent mais des différences existent, à niveau de diplôme de sortie équivalent. Ainsi, pour les jeunes de niveau CAP, qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme, les académies les plus porteuses sont Poitiers, Clermont-Ferrand, Limoges, Paris, Nantes et Rennes avec un taux d'emploi supérieur à 30 % ▶ **37.3**. Le taux le plus élevé est toutefois inférieur à 40 %.

Pour les sortants d'une terminale de bac professionnel, à ce même axe ouest-est de plus fort emploi (hormis l'académie d'Orléans-Tours) s'ajoute l'académie de Toulouse, avec des taux compris entre 47 % et 55 % ▶ **37.4**.

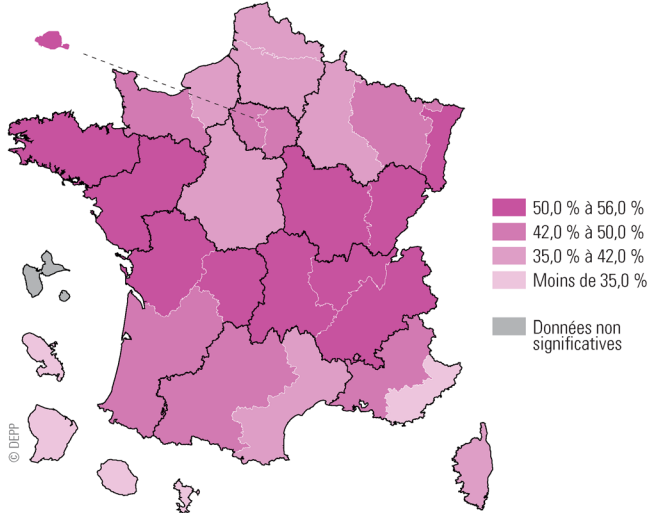
La situation des sortants de BTS est meilleure ▶ **37.5**. Le taux d'emploi atteint 69 % à Besançon. Les académies de Dijon, Strasbourg, Nantes, Lyon et Paris sont également bien positionnées avec des taux supérieurs à 65 %. En revanche, dans les académies de Mayotte, de Martinique, de Nice et de La Réunion, ce taux est inférieur à 40 %.

Pour en savoir plus

MARCHAL N., 2016, « Le niveau de formation et le diplôme pour obtenir un emploi : déterminant dans l'insertion des lycéens professionnels », *Note d'Information*, n° 16.12, MENESR-DEPP.

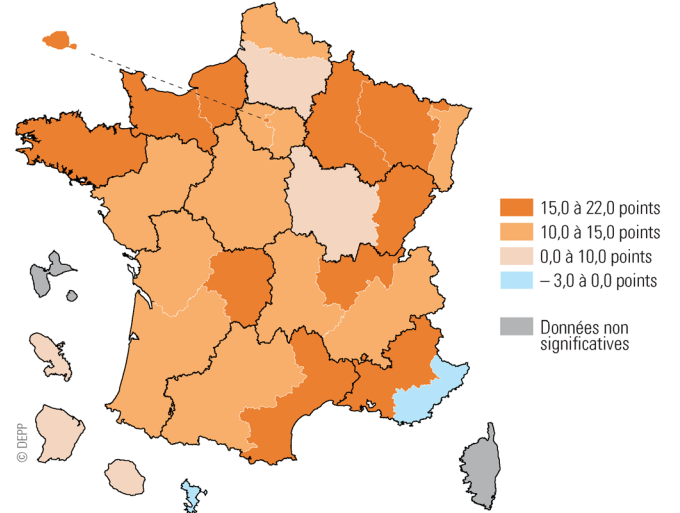
Définitions et méthodologie ▶ p. 129

► 37.1 Taux d'emploi en 2015 de l'ensemble des sortants de lycée professionnel, sept mois après leur sortie



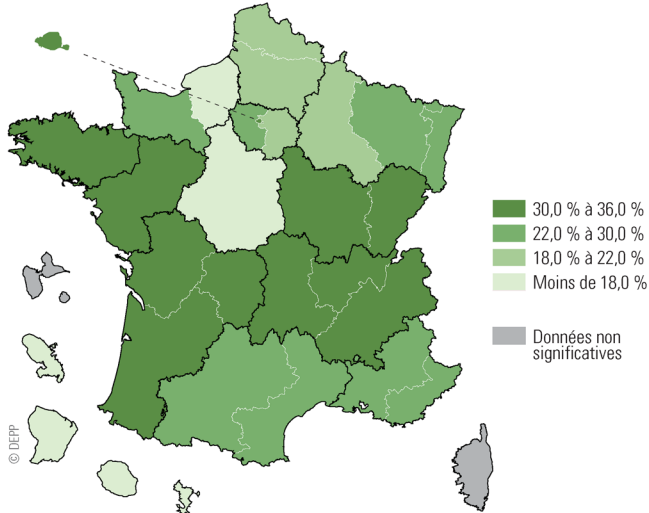
France métropolitaine + DOM (hors Guadeloupe) : 43,4 %

► 37.2 Écart en 2015 entre les taux d'emploi des sortants de lycée diplômés et les non-diplômés de la dernière formation suivie



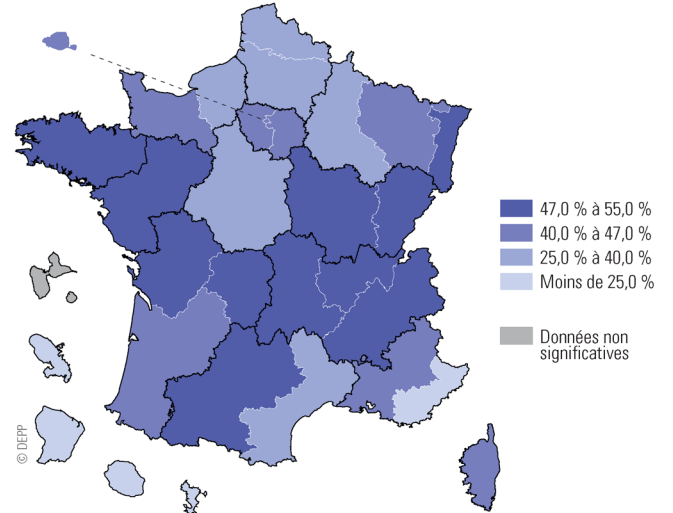
France métropolitaine (hors Corse) + DOM (hors Guadeloupe) : 13,9 points

► 37.3 Taux d'emploi en 2015 des sortants de CAP en lycée, sept mois après leur sortie



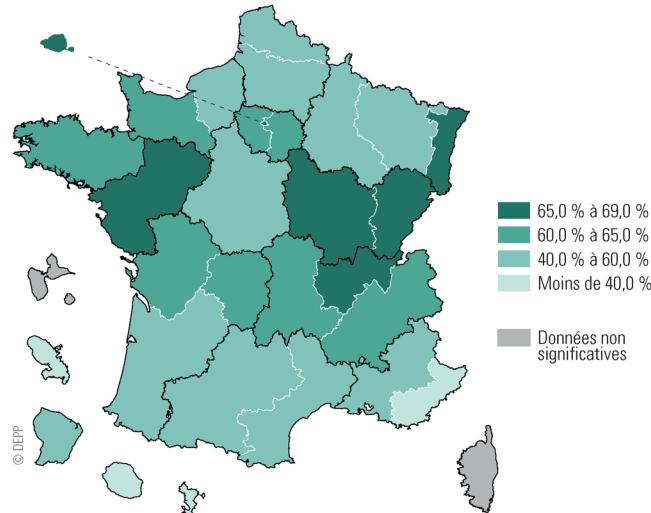
France métropolitaine (hors Corse) + DOM (hors Guadeloupe) : 24,0 %

► 37.4 Taux d'emploi en 2015 des sortants de baccalauréat professionnel en lycée, sept mois après leur sortie



France métropolitaine + DOM (hors Guadeloupe) : 41,2 %

► 37.5 Taux d'emploi en 2015 des sortants de BTS en lycée, sept mois après leur sortie



France métropolitaine (hors Corse) + DOM (hors Guadeloupe) : 59,0 %

Source des cartes 37.1 à 37.5 : MENESR-DEPP, enquête IVA 2015.

L'INSERTION DES SORTANTS D'APPRENTISSAGE SEPT MOIS APRÈS LEUR SORTIE

Une insertion variable selon les académies

À court terme, les jeunes sortants d'apprentissage s'insèrent plus facilement que leurs homologues lycéens en voie scolaire. Une partie d'entre eux est en effet embauchée directement, à l'issue du contrat d'apprentissage, dans l'entreprise formatrice. Même pour les apprentis, le marché du travail est touché par les variations de la conjoncture et des contextes économiques locaux. Les différences de structure des emplois dans chaque territoire – que ce soit selon les branches d'activité ou selon le niveau de qualification requis par les entreprises – peuvent également expliquer les fortes disparités de l'insertion des jeunes.

En 2015, les académies dont les sortants ont les taux d'emploi les plus faibles sept mois après la fin de leur apprentissage sont celles dans lesquelles le chômage de la population générale est le plus élevé, comme dans les DOM, à Nice ou en Corse (moins de 54 %) ▶ 38.1. À l'opposé, à Lyon, Strasbourg, Paris, Grenoble et Nantes, le chômage est plus faible et les taux d'emploi des sortants d'apprentissage sont meilleurs (de 66 % à Lyon à 69 % à Nantes).

Avoir obtenu le diplôme préparé l'année même de la sortie du système éducatif augmente très nettement les chances de trouver un emploi. Globalement, cet avantage sur le taux d'emploi sept mois après la fin de l'apprentissage est de près de 20 points : environ 66 % des apprentis qui ont obtenu le diplôme préparé sont en emploi, contre 47 % dans le cas contraire. L'écart entre les taux d'emploi selon l'obtention ou non du diplôme préparé atteint 33 points à Limoges ▶ 38.2. Il est plus faible (moins de 14 points) à La Réunion, Poitiers, Nice et Créteil.

L'importance du niveau de formation

Le niveau de formation des jeunes joue un rôle déterminant dans leur insertion professionnelle : plus ce niveau est élevé, plus les chances d'obtenir un emploi rapidement augmentent. Mais à niveau de diplôme équivalent, on constate des différences académiques. Les sortants de CAP, qu'ils aient ou non obtenu leur diplôme, ont le plus de difficultés à trouver un emploi à la Martinique, où leur taux d'emploi est de 23 %, ainsi qu'à La Réunion avec 29 % ▶ 38.3. À l'opposé, les académies de Rennes, Versailles, Grenoble et Paris sont plus favorables avec des taux d'emploi de leurs sortants de CAP compris entre 57 % et 63 %.

Les académies de Nantes, Strasbourg, Caen et Limoges sont celles dans lesquelles plus de 69 % des sortants de baccalauréat professionnel trouvent un emploi ▶ 38.4. À l'inverse, ces sortants rencontrent plus de difficultés sur le marché du travail dans les académies de Nice, Lille, La Réunion et Créteil (de 51 % à 54 %). La situation des sortants de brevet professionnel est nettement meilleure ▶ 38.5. Dans les académies métropolitaines, les taux d'emploi varient entre 62 % à Créteil et 84 % à Strasbourg, juste suivie de Dijon, Limoges, Nantes, Caen, Lyon, et Grenoble.

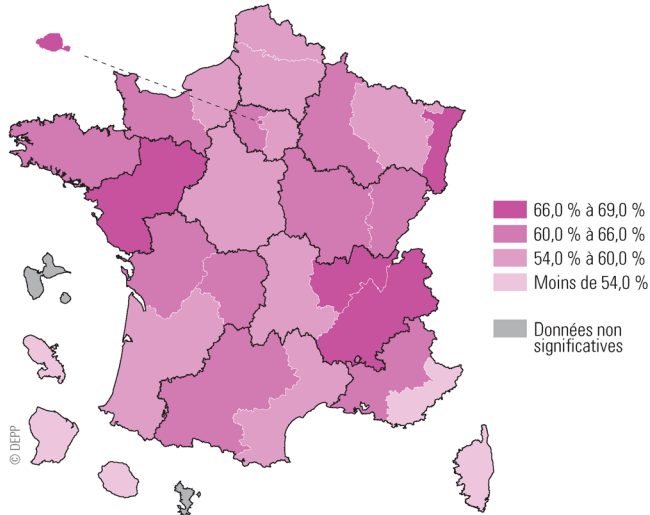
Au niveau du BTS, les disparités académiques sont assez proches de celles du brevet professionnel : Limoges, Dijon, Caen et Nantes sont toujours en situation favorable avec plus de 80 % des sortants de ce niveau en emploi ▶ 38.6. La Martinique, La Réunion et la Corse sont à moins de 54 %. La Guyane se distingue des autres DOM avec un taux d'emploi comparativement élevé (62 %).

Pour en savoir plus

MARCHAL N., 2016, « Le niveau de formation et de diplôme demeure toujours déterminant dans l'insertion des apprentis », *Note d'Information*, n° 16.13, MENESR-DEPP.

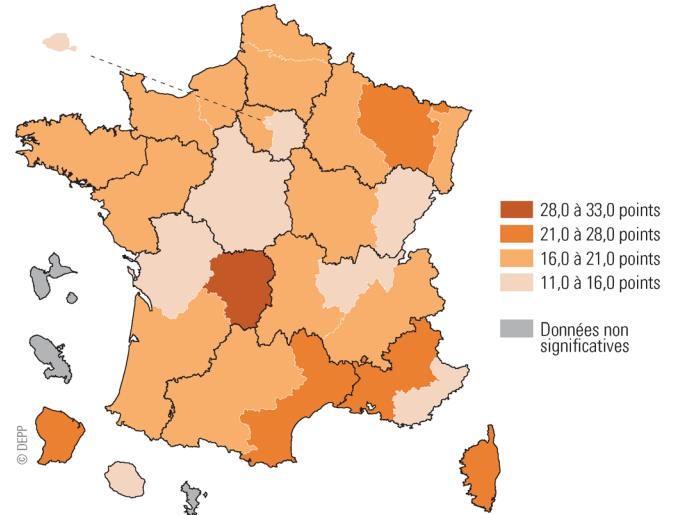
Définitions et méthodologie ▶ p. 130

38.1 Taux d'emploi en 2015 de l'ensemble des sortants d'apprentissage, sept mois après leur sortie



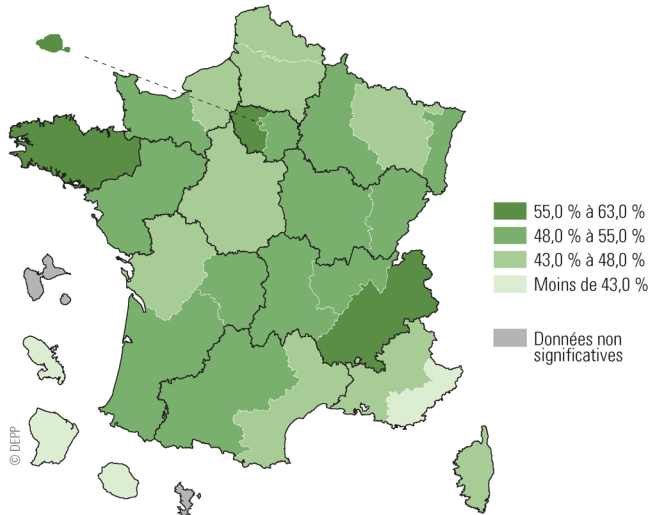
France métropolitaine + DOM (hors Guadeloupe et Mayotte) : 61,7 %

38.2 Écart en 2015 entre les taux d'emploi des sortants d'apprentissage diplômés et les non-diplômés de la dernière formation suivie



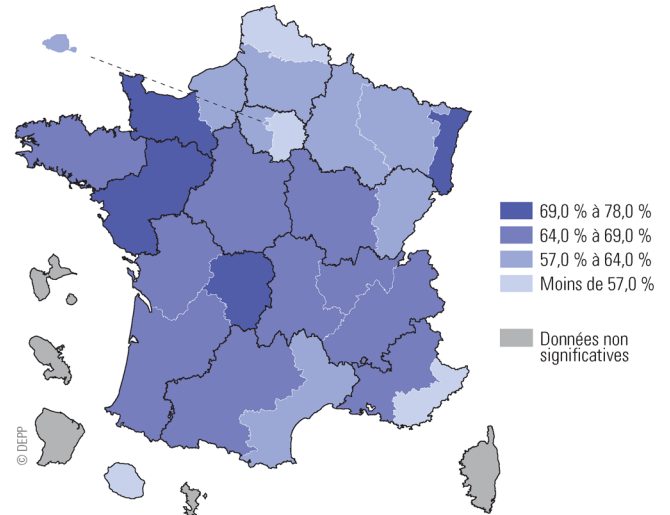
France métropolitaine + Guyane et La Réunion : 18,4 points

38.3 Taux d'emploi en 2015 des sortants de CAP en apprentissage, sept mois après leur sortie



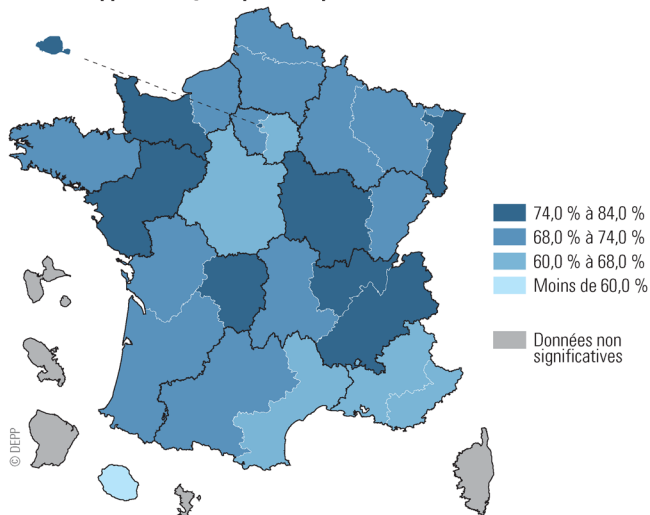
France métropolitaine + DOM (hors Guadeloupe et Mayotte) : 49,9 %

38.4 Taux d'emploi en 2015 des sortants de baccalauréat professionnel en apprentissage, sept mois après leur sortie



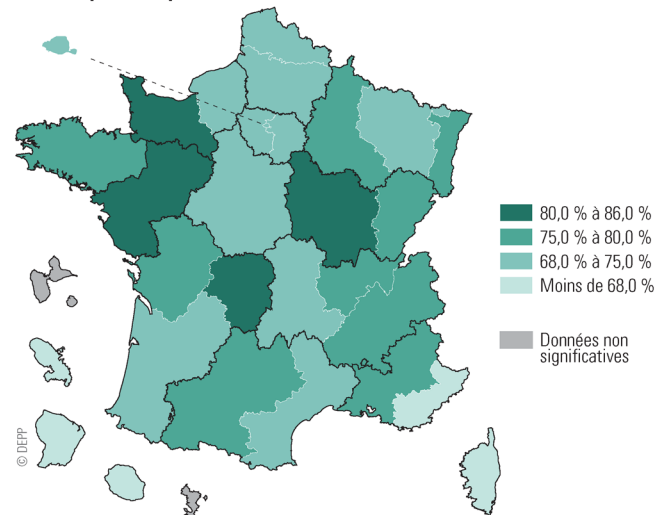
France métropolitaine (hors Corse) + La Réunion : 63,1 %

38.5 Taux d'emploi en 2015 des sortants de brevet professionnel en apprentissage, sept mois après leur sortie



France métropolitaine (hors Corse) + La Réunion : 71,9 %

38.6 Taux d'emploi en 2015 des sortants de BTS en apprentissage, sept mois après leur sortie



France métropolitaine + DOM (hors Guadeloupe et Mayotte) : 74,4 %

Source des cartes 38.1 à 38.6 : MENESR-DEPP, enquête IPA 2015.

LES JEUNES SANS DIPLÔME

Une forte hétérogénéité sur le territoire national

En 2013, en France métropolitaine et DOM (hors Mayotte), 10,1 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans ont quitté le système éducatif sans obtenir de diplôme, si ce n'est le diplôme du brevet. La répartition de ces jeunes n'est pas uniforme sur le territoire national. L'indicateur varie de 1 à 4 en France métropolitaine ▶ 39.1. Particulièrement faible à Paris (4,5 %) et à Rennes (6,9 %), il est en dessous de 10 % dans une petite moitié des académies, qui se regroupent principalement sur la façade Ouest de la France et dans la moitié Sud à l'exception du pourtour méditerranéen. Dans les autres académies, la part de jeunes sans diplôme atteint parfois des niveaux très élevés. C'est particulièrement le cas à Amiens, en Corse et dans les DOM, avec une part supérieure à 12,5 %.

Le cas de Paris est assez particulier. Le très faible taux de sortis sans diplôme s'explique, en partie, par le fait que l'indicateur repose sur les jeunes de 16-25 ans et démontre que de nombreux jeunes sont venus dans cette académie pour poursuivre leurs études supérieures et y ont commencé leur vie active. D'ailleurs, cette situation se rencontre souvent dans les grandes métropoles.

La part de jeunes sans diplôme peut varier du simple au double entre les départements d'une même académie

Dans plusieurs cas, il n'y a pas de différence frappante entre les départements d'une même académie ▶ 39.2. Ainsi, dans l'académie de Rennes et dans trois départements sur quatre dans celle de Clermont-Ferrand, la part de sans-diplôme se trouve en dessous de 9 %. De même, mais avec une part bien supérieure à 12 %, les départements de l'académie de Lille aussi bien que celle d'Amiens se ressemblent. En revanche, d'autres académies présentent des résultats contrastés avec une part des sans-diplôme variant presque du simple au double entre ses départements. C'est le cas notamment de Dijon : 7,4 % en Côte-d'Or, un des dix départements dans lesquels la part des sans diplôme est la plus basse ; 14,6 % dans l'Yonne, qui fait partie des dix départements ayant la part la plus élevée.

À Toulouse, les différences entre les sept départements sont un peu moins fortes. La valeur maximale (13,6 %) est observée en Tarn-et-Garonne. L'académie de Bordeaux présente un peu les mêmes caractéristiques, mais avec une amplitude légèrement réduite : l'écart entre les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne est de l'ordre de 6 points.

La diversité des situations que connaissent les départements concernant les jeunes et leur niveau de qualification est elle-même liée à la diversité des contextes économiques et sociaux. Ainsi, l'Aisne, l'Aude ou encore les Pyrénées-Orientales

figurent parmi les départements métropolitains où la part des jeunes sans diplôme est la plus élevée. Ces territoires sont aussi ceux où le chômage est le plus présent (fiche 4 et BOUDESSEUL, CARO et alii, 2016).

Une baisse d'au moins un point dans la moitié des académies entre 2006 et 2013...

Le phénomène de sortie sans diplôme est tendanciellement à la baisse. Cette diminution, observable dans toutes les académies, représente au moins un point pour la moitié d'entre elles ▶ 39.3.

De plus, les différences entre académies se réduisent : l'écart est de 28,4 points en 2013 contre 31,3 en 2006. Si l'on écarte les académies de Paris, valeur la plus faible, et la Guyane, valeur la plus élevée, l'écart passe de 16,7 points en 2006 à 13 points en 2013. Les académies qui ont connu la baisse la plus forte entre 2006 et 2013, outre trois DOM, sont Besançon, la Corse, Caen et Strasbourg. Ce qui permet à ces deux dernières académies de rejoindre le groupe de celles dont la part est inférieure à 10 %.

... qui touche presque tous les départements

Cette baisse est plus marquée pour les départements dont la part était élevée en 2006 ▶ 39.4. Pour les DOM, elle est en moyenne de 2,7 points avec -4,6 points pour la Guyane et -3,9 points pour La Réunion. En métropole, la baisse est sensible dans les départements comme l'Oise, la Corse-du-Sud et le Bas-Rhin (respectivement -2,6, -2,3 et -2,2 points). Mais elle est aussi importante (-1,5 point) dans les Hauts-de-Seine, département qui connaît déjà une des plus faibles parts de jeunes sans diplôme. À l'inverse, une évolution positive de l'indicateur est constatée dans sept départements. Les raisons sont largement d'origine démographique avec trois cas de figures. Dans l'Aude, le Cher, le Pas-de-Calais et la Vienne, le nombre de sans-diplôme baisse moins que celui de l'ensemble des 16-25 ans. Dans le Gers et les Landes, le nombre de sans-diplôme augmente plus que celui de l'ensemble de la classe d'âges. Enfin, dans le Finistère, le nombre de jeunes sans diplôme augmente alors que celui de l'ensemble des 16-25 ans diminue.

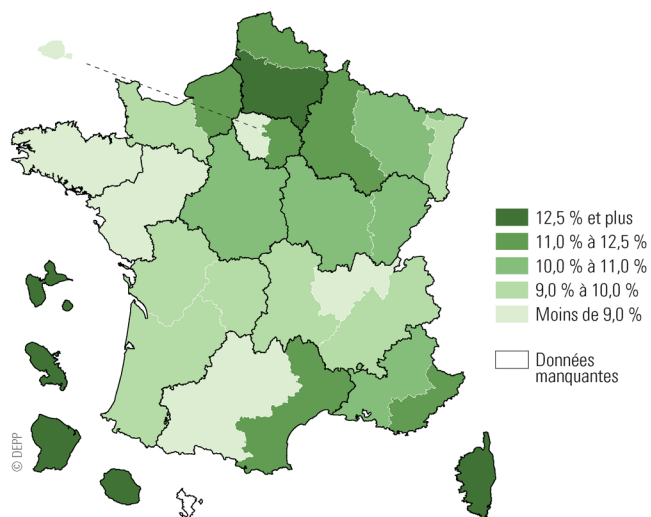
Pour en savoir plus

BOUDESSEUL G., CARO P., GRELET Y., MINASSIAN L., MONSO O., VIVENT C., 2016, *Atlas des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage en France métropolitaine et dans les DOM*, Céreq, MENESR-DEPP.

JASPAR M.-L., 2015, « Les jeunes sans diplôme sont inégalement répartis sur le territoire », *Note d'information*, n° 15.46, MENESR-DEPP.

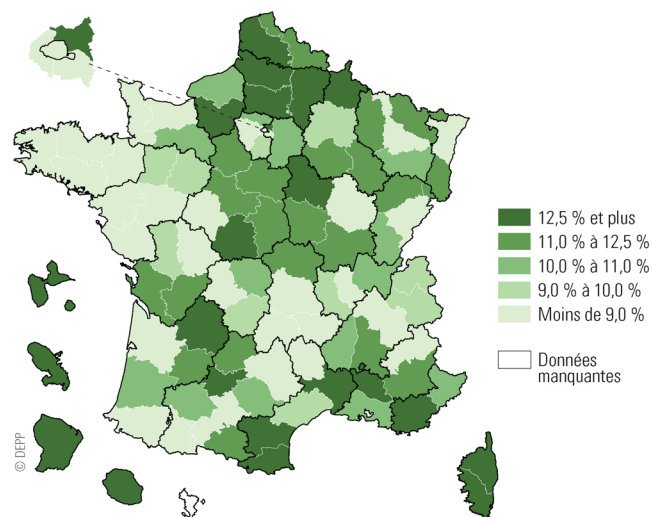
Définitions et méthodologie ▶ p. 130

► 39.1 Part de jeunes âgés de 16 à 25 ans sans diplôme et ne poursuivant pas d'études – Par académie, en 2013



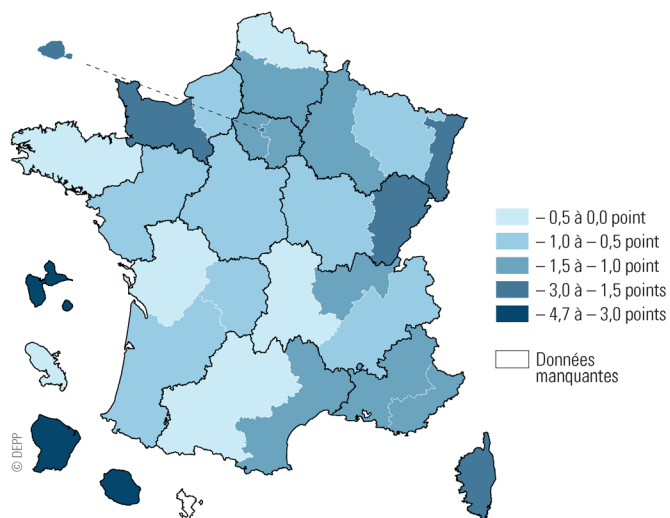
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 10,1 %

► 39.2 Part de jeunes âgés de 16 à 25 ans sans diplôme et ne poursuivant pas d'études – Par département, en 2013



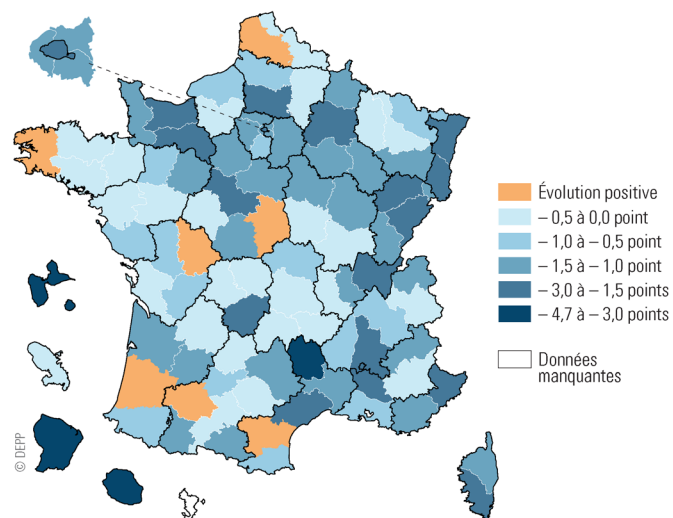
France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : 10,1 %

► 39.3 Évolution de la part de jeunes âgés de 16 à 25 ans sans diplôme et ne poursuivant pas d'études – Par académie, entre 2006 et 2013



France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : -1,0 point

► 39.4 Évolution de la part de jeunes âgés de 16 à 25 ans sans diplôme et ne poursuivant pas d'études – Par département, entre 2006 et 2013



France métropolitaine + DOM (hors Mayotte) : -1,0 point